1/4 h SÉCURITÉ

Janvier 2023

Conducteur d'animation

Economies d'énergie

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- ➔ Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.

- ➔ Présentez succinctement le calendrier.

  Chaque mois il y a :

  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- ➔ Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- ➔ Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- ➔ Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- ➔ **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- ➔ Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- ➔ Parlez clairement, haut et fort.
- ➔ Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- ➔ Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- ➔ Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- ➔ Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- ➔ Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- ➔ Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- ➔ Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Conducteur d'animation

Economies d'énergie

Que peut-on voir sur la photo ?

- ➔ Une personne qui s'apprête à éteindre les lumières dans un atelier de production
- ➔ La luminosité dans l'atelier est suffisante pour pouvoir éteindre dans des conditions de sécurité satisfaisante

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- ➔ Les enjeux climatiques et énergétiques prennent une place de plus en plus importante dans les décisions stratégiques, politiques et industrielles. La période actuelle montre bien l'importance de ce sujet et les situations complexes qui peuvent apparaitre, ne serait-ce qu'en termes de coût.
- ➔ L'activité de fabrication de produits en béton, comme toute activité, génère des impacts environnementaux notamment en termes de consommation d'énergie.
- ➔ Durant le cycle de vie des produits fabriqués, de l'énergie est consommé notamment pour :
  - Extraire / fabriquer les matières premières
  - Acheminer les matières premières jusqu'à l'usine
  - Fabriquer et transporter le béton et ses constituants
  - Couler, mouler les produits avec des machines plus ou moins mécanisées
  - Fournir les utilités nécessaires aux installations (air comprimé, fluide hydraulique sous pression, éclairage…)
  - Accélérer la prise du béton (étuvage, traitement thermique)
  - Procéder à un traitement de finition des produits
  - Déplacer, mettre en stock les produits finis avec des engins de manutention ou appareils de levage)
  - Transporter les produits jusqu'aux sites clients
  - Déconstruire les bâtiments, les ouvrages en fin de vie et assurer le traitement pour le recyclage des produits (concassage, criblage…etc)
- ➔ A notre échelle, nous ne pouvons agir sur tous les leviers, alors agissons sur ceux pour lesquels nous en avons la possibilité !
- ➔ La réduction des consommations énergétiques dépend aussi des gestes quotidiens de chacun, on doit tous faire notre part.
- ➔ Limiter le gaspillage c'est aussi faire des économies en consommant moins de matières premières, d'énergies et d'eau et en limitant la quantité de déchets produits (à faire traiter pour élimination ou valorisation)

1/4 h SÉCURITÉ

Janvier 2023

Conducteur d'animation

Economies d'énergie

Comment peut-on réduire les consommations énergétiques au travail ?

[Commencer par poser la question sur les gestes quotidiens que chacun pourrait faire au travail pour limiter les consommations énergétiques]

Pour plus d'efficacité, rendre la discussion interactive. Exemples d'autres questions pour relancer les échanges :
- Avez-vous le sentiment que l'on gaspille des matières premières, de l'eau ou de l'énergie ? Pourrions-nous faire mieux ?
- Quels sont les risques de pollution ? Que faire en cas de déversement d'un produit dangereux pour éviter de polluer ?

Eteignez les lumières	➔ Au cours de la journée, si le niveau de luminosité est suffisant pour garantir un bon niveau de visibilité et de sécurité, éteignez l'éclairage de l'atelier ou de votre poste de travail ➔ Si une bonne luminosité est nécessaire, activez l'éclairage uniquement sur la zone ou le poste de travail concerné ➔ En fin de journée, pensez à éteindre toutes les lumières et éclairages : intérieur des bâtiments, des bureaux, du parc, des zones spécifiques (points de déchargement des matières premières) … **[Lister avec le groupe les équipements principaux à éteindre en fin de journée]**
Régler la bonne température dans les locaux	➔ Ne surchauffez pas dans les locaux (cabines, vestiaires, bureaux…) : 19° C l'hiver dans les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si l'inoccupation dure plus de 2 jours ➔ Fermez les portes pour éviter les déperditions de chaleur en hiver, et les apports de chaleur en été ➔ En été : ○ Ouvrez les portes et fenêtres le matin, fermez quand l'air extérieur devient plus chaud que l'intérieur. Occultez les ouvertures. ○ Réglez la climatisation avec un écart de 6°C maxi avec la température extérieure. En dessous de 26°C, éteignez la climatisation
Optimiser le fonctionnement des équipements	➔ Ne laissez pas les machines ou équipements fonctionner si ce n'est pas nécessaire : chariots, véhicules, tapis, compresseurs, groupes hydrauliques… Arrêtez les quand ils ne sont pas utilisés et quoi qu'il arrive en fin de journée ➔ Eteignez également les équipements informatiques (PC, écran, imprimantes…) ➔ Mesurez les consommations et assurez l'entretien de tous les dispositifs de mesure
Réparez / faites réparer les équipements qui fuient	➔ Avec l'usure, la plupart des réseaux peuvent se mettre à fuir : eau, air comprimé, adjuvants … Cela induit une consommation énergétique pour « alimenter » les fuites pour rester à un niveau équivalent à la consigne ○ Il s'agit d'un gaspillage pur et simple qui peut aussi présenter un risque pour la sécurité. ○ Supprimer une fuite d'air c'est aussi supprimer une pollution sonore. ○ Supprimer une fuite de liquide c'est aussi supprimer un risque de glissade (notamment en hiver s'il s'agit d'eau), ou de départ de feu (si la matière est inflammable). ➔ Si vous pouvez réparer vous-même, faites-le. Sinon, signalez le problème.
Limitez les consommations	➔ Lors de nettoyage à l'eau, utilisez juste la quantité nécessaire. Par exemple, au lieu de pousser les résidus solides à l'eau, ramassez-les (car une pompe ou un moteur alimente généralement le circuit) ➔ En chariot élévateur : ○ Adaptez l'engin à la tâche à réaliser (chariot électrique, CMU…) ○ Eteignez le moteur lorsque vous descendez du chariot plus de xx secondes ○ Ayez le pied léger sur l'accélérateur et le frein. ○ Entretenez et vérifiez les engins, notamment les pneus. Comme sur nos véhicules personnels un mauvais état ou un sous gonflage peut entrainer une surconsommation de carburant

Conducteur d'animation

Economies d'énergie

Crédits : MTECT

Pour la maison :

1/4 h SÉCURITÉ

Janvier 2023

Conducteur d'animation

Economies d'énergie

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Février 2023

Conducteur d'animation

Accidents aux mains

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- ➔ Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.

- ➔ Présentez succinctement le calendrier.

  Chaque mois il y a :

  - **1 thème** (en haut à droite)
  - **1 slogan** (texte en dessous de la photo)
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- ➔ Précisez son lieu d'affichage permanent.

Un doigt, ça ne repousse pas

Quelques conseils d'animation

Avant

- ➔ Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- ➔ Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- ➔ **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- ➔ Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- ➔ Parlez clairement, haut et fort.
- ➔ Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- ➔ Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- ➔ Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- ➔ Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- ➔ Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- ➔ Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- ➔ Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Accidents aux mains

Que peut-on voir sur la photo ?

- ➔ Un opérateur aux abords d'un convoyeur de sortie produit.
- ➔ L'opérateur porte des gants mais l'accès à la chaîne en mouvement est possible pour l'opérateur : **risque d'écrasement**.

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- ➔ **34%** : c'est la proportion des **accidents touchant les membres supérieurs (dont les mains)** en 2021 dans l'IB.
- ➔ **14%** : c'est la proportion des accidents liés à l'utilisation d'outils à mains dans l'IB en 2021, presque **1,5 fois plus importante qu'en 2019**.
- ➔ **50%** : c'est la proportion des accidents de la main entraînant des **séquelles et handicap permanent**.
  Quelques exemples de lésions courantes : amputation, arrachement, plaie, coupure, piqure, hématome, écrasement, fracture, entorse, luxation.
- ➔ La main, en plus d'être complexe et fragile, est difficile à protéger car très souvent la première exposée aux **dangers mécaniques, chimiques, thermiques, électriques et infectieux.**
- ➔ Fort heureusement, les axes de prévention sont nombreux, à des niveaux **organisationnels, techniques et humains**.

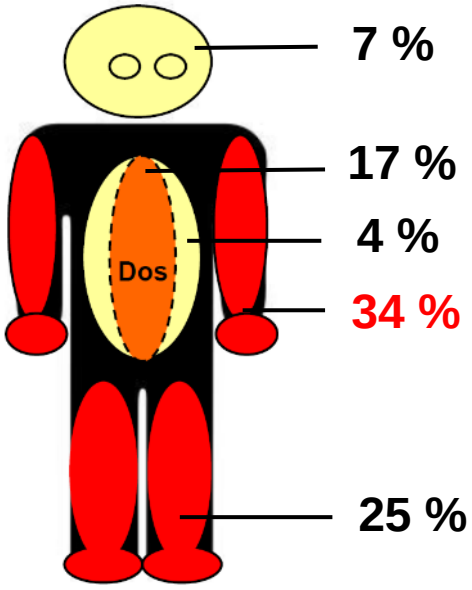

Accidents aux mains

Quelles sont les sources d'accidents aux mains ?

[Posez la question au groupe. La liste ci-dessous est donnée en guise d'exemple elle doit être adaptée aux activités de l'entreprise]

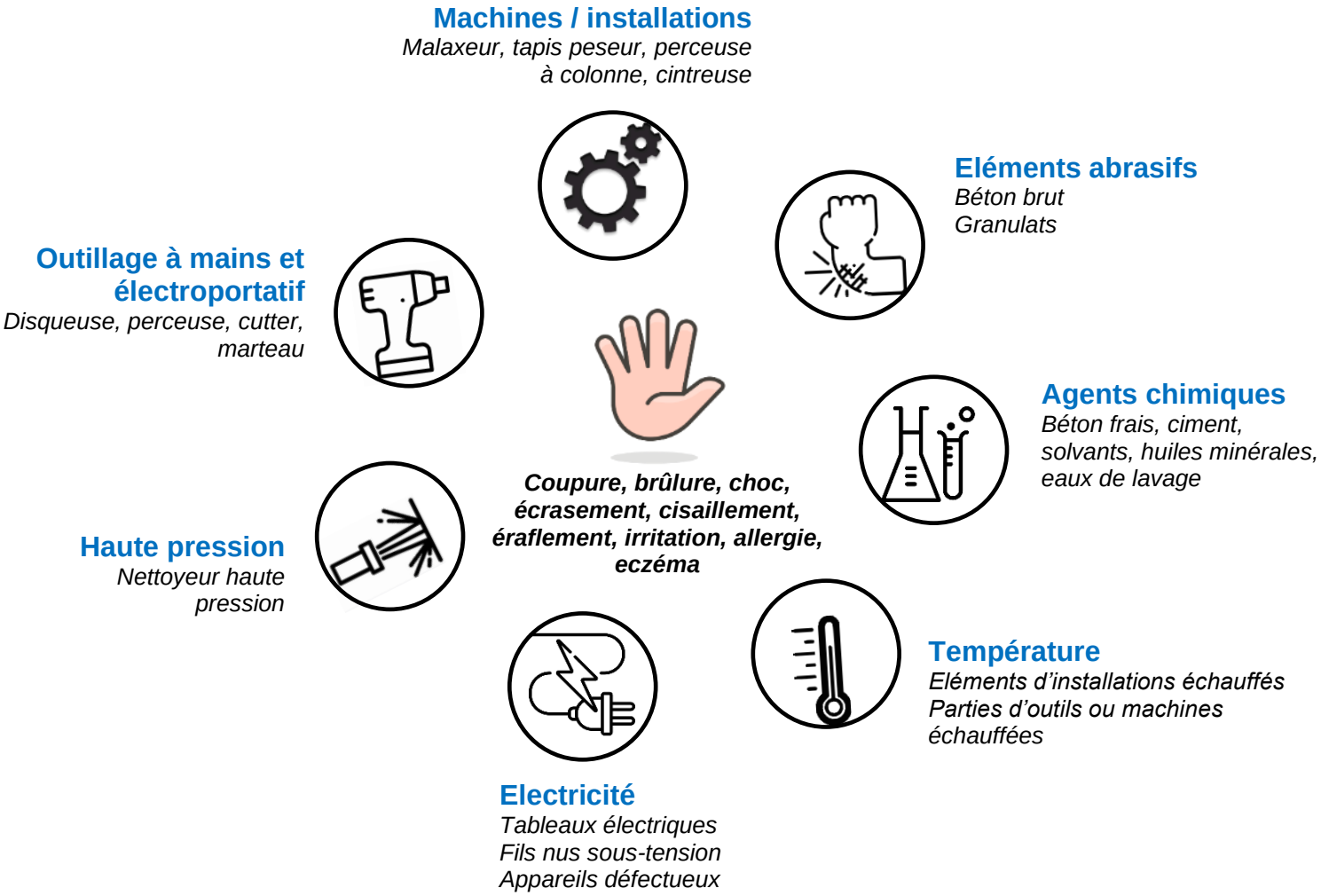

Accidents aux mains

Comment éviter les dommages causés aux mains ?

[Posez la question au groupe, les éléments du tableau sont donnés pour compléter la discussion]

Equipez-vous de gants adaptés

- ➔ Quel que soit le contexte, portez des gants adaptés aux risques (abrasion, déchirure, perforation, produit chimique) ;
- ➔ Evitez le gant qui « protège tout » ;
- ➔ Afin qu'ils soient portés, les gants doivent être ajustés, à la bonne taille ;
- ➔ Un gant n'est pas du consommable jetable, après utilisation il peut resservir s'il est en bon état. Rangez-le dans un endroit propre et adapté ;
- ➔ En cas de transpiration excessive, vous pouvez utiliser un sous gant fin en coton ;
- ➔ En cas de manipulation de produit chimique, portez les gants adaptés ;
- ➔ Portez des gants lorsque vous êtes au contact du béton frais : risque de dermatose ;
- ➔ Ne portez pas de bague ou alliance à proximité de pièce en mouvement, armatures, travaux de maintenance qui pourrait entrainer un « dégantement » du doigt (Ringfinger), 350 accidents graves par an en France et une amputation par jour.

Source : https://www.ast35.fr

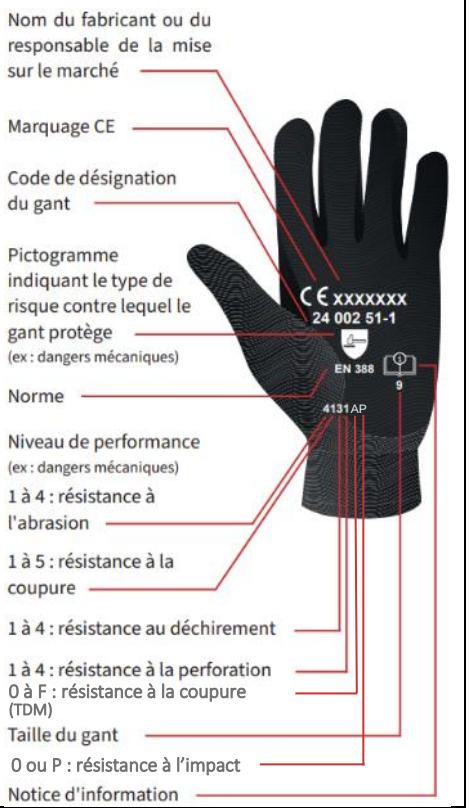

Accordez de l'importance aux outils à main et électroportat--ifs employés

Utilisez des outils sécurisés et adaptés à la tâche :

- ➔ N'utilisez jamais un outil portatif sans protection ou en mauvais état, y compris les accessoires, disques de meuleuse, en particulier les disques abrasifs agglomérés en vérifiant leur date limite d'utilisation ;
- ➔ Pour couper les feuillards de bobine, utilisez une cisaille de sécurité et des gants KEVLAR avec manchette et tenez-vous éloigné ;
- ➔ Utilisez un burin avec manchon de protection pour éviter le coup de marteau sur la main ;
- ➔ Evitez d'utiliser un cutter à lame, privilégiez un cutter de sécurité adapté (lame rétractable) ;
- ➔ De manière générale, appuyez-vous sur les fiches de sécurité au poste de travail.

Accidents aux mains

Fixez vos pièces à usiner et tenez fermement vos outils électroportatifs

L'utilisation d'un outil à main ou électroportatif peut engendrer différents risques dont :

- **La mise en mouvement de la pièce travaillée**

  Exemple : percement ou découpe d'une pièce métallique.

  Conséquences : heurts et coupures, notamment des mains qui sont en première ligne.

  Conseils :
  - Ne tenez pas la pièce à travailler dans la paume de la main en utilisant un outil coupant ou un tournevis ;
  - Fixez solidement les pièces à percer ou découper à l'aide d'un étau ou serre-joint par exemple.

- **Le blocage et l'effet rebond de l'outil électroportatif**

  Exemple : mèche ou foret d'une perceuse qui se coince. Le blocage entraîne un effet rebond qui se caractérise par un violent retour en arrière de la perceuse.

  Conséquences : heurts, torsions des mains, coupures et brûlures dues au contact avec des pièces en mouvement (exemple : disque de disqueuse).

  Conseils :
  - Travaillez dans une posture facilitant l'effort ;
  - Utilisez des équipements adaptés et en bon état : mèches, forêts, disques, lames ;
  - Plusieurs fabricants proposent des outils permettant de limiter l'effet rebond ;
  - Démarrer ou reprendre une coupe ou un percement après avoir atteint la pleine vitesse de l'appareil ;
  - Ne pas forcer sur l'outil car ceci favorise les blocages.

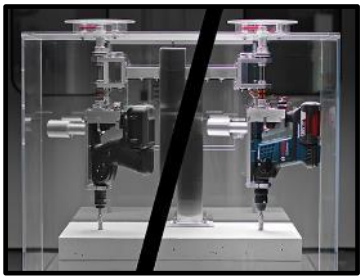

https://youtu.be/uipct8vhxQo

- **Le ripage de l'outil**

  Exemple : lors du percement de surfaces métalliques lisses, le foret glisse et blesse la main tenant le support.

  Conséquences : Coupures, heurts.

  Conseils :
  - Anticipez les possibles mouvements non contrôlées entrainant le ripage des outils afin d'éviter de se couper ou de se cogner ;
  - Fixez solidement les pièces à percer ou découper à l'aide d'un étau ou serre-joint par exemple ;
  - Utilisez des équipements adaptés et en bon état : mèches, forêts, disques, lames ;
  - Ne pas forcer sur l'outil car ceci favorise le ripage.

Sources : www.preventionbtp.fr

Accidents aux mains

Réduisez ou supprimez l'exposition	➔ Gardez une distance entre votre main et la partie dangereuse ou l'objet à découper, percer, meuler, frapper ou souder. **Exemple** : fixation de l'objet à travailler, à l'aide d'un étau ou serre-joint est en général de mise afin de pouvoir éloigner la seconde main. ➔ Eloigner la partie dangereuse de l'outil en le réglant correctement. **Exemple** : orientation du carter de protection ainsi que de la poignée avant d'une disqueuse selon l'angle de découpe.

Déconnectez vos appareils électroporta--tifs	➔ Lors de maintenances, nettoyages ou simplement en adaptant des pièces aux outils électroportatifs (forêts, mèches, disques,…), il convient de les mettre hors tension en retirant la batterie ou en débranchant la prise d'alimentation afin d'éviter toute possibilité de mise en fonctionnement. ➔ Lorsqu'un outil électroportatif n'est plus utilisé, il convient d'en déconnecter la batterie, de la même manière qu'on débrancherait un outil filaire. Cela vaut pour sa propre sécurité mais également celle de ses collègues.

La Prévention c'est aussi à la maison…

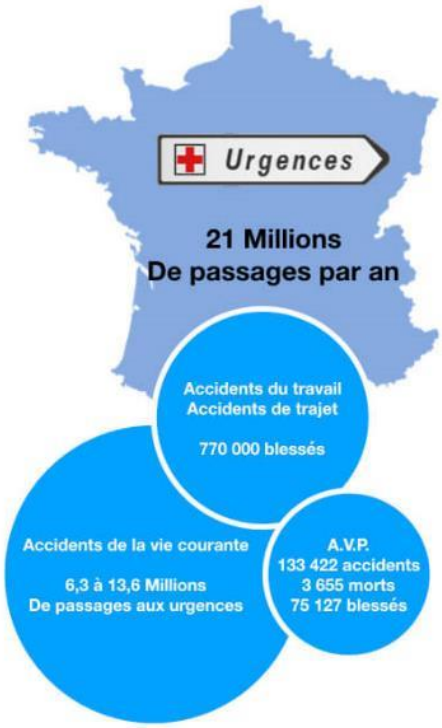

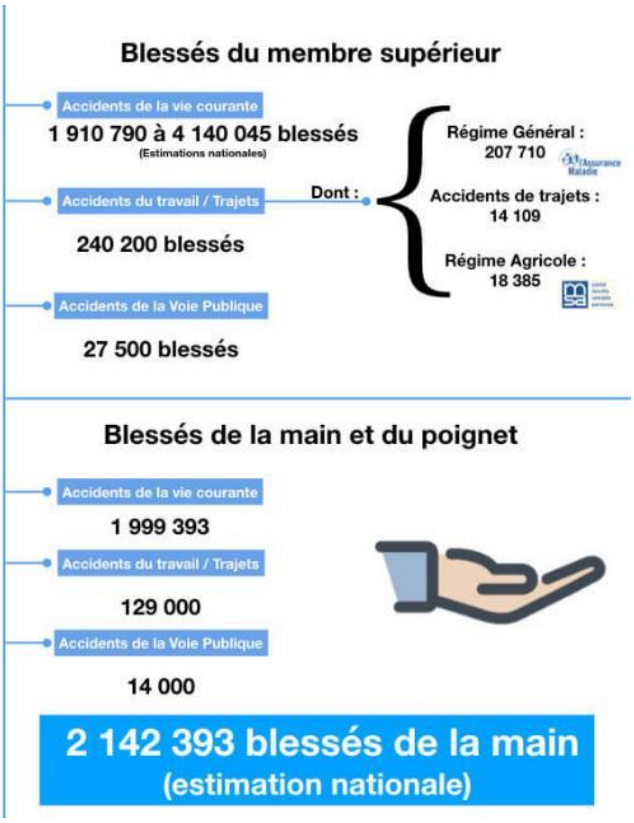

Accidents aux mains

Supports vidéo :

Prévention des blessures de la main :
https://youtu.be/Bz9b74J4T-U

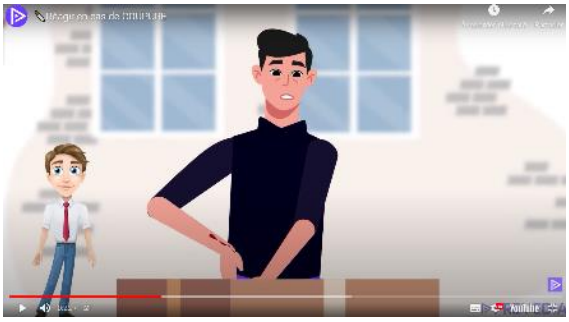

Réagir en cas de coupure :
https://www.prevedia.fr/videos/reagir-en-cas-de-coupure

Episode n°4 des vidéos de sensibilisation FIB-CERIB : un accident lors d'une intervention sur une machine
Revoir la vidéo

1/4 h SÉCURITÉ

Février 2023

Conducteur d'animation

Accidents aux mains

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Mars 2023

Conducteur d'animation

Éco-conduite

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- ➔ Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.

- ➔ Présentez succinctement le calendrier.

  Chaque mois il y a :

  - **1 thème** (en haut à droite)
  - **1 slogan** (texte en dessous de la photo)
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- ➔ Précisez son lieu d'affichage permanent.

Rouler autrement

Quelques conseils d'animation

Avant

- ➔ Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- ➔ Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- ➔ **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- ➔ Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- ➔ Parlez clairement, haut et fort.
- ➔ Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- ➔ Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- ➔ Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- ➔ Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- ➔ Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- ➔ Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- ➔ Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Conducteur d'animation

Éco-conduite

Que peut-on voir sur la photo ?

- ➔ On observe le tableau de bord d'un véhicule automatique, paramétré en mode éco. Ce véhicule passe ainsi les rapports à des régimes réduits afin de limiter la consommation
- ➔ Le véhicule roule à une vitesse légèrement inférieure aux limitations en vigueur afin de réduire sa consommation et donc ses émissions de gaz à effet de serre

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

Face aux enjeux climatiques et aux objectifs de réduction des émissions de CO_2, tous les acteurs doivent être impliqués.

En quelques chiffres :

- Le secteur des transports représente environ **1/3** des émissions de gaz à effet de serre (GES), ce qui en fait l'activité la plus contribuante
- **94%** des émissions de GES du secteur des transports sont induits par le transport routier
- **80%** des déplacements de personnes se font en voiture
- Plus **50%** des émissions de GES sont générées par les véhicules particuliers, 21% par les poids lourds et 19% par les véhicules utilitaires

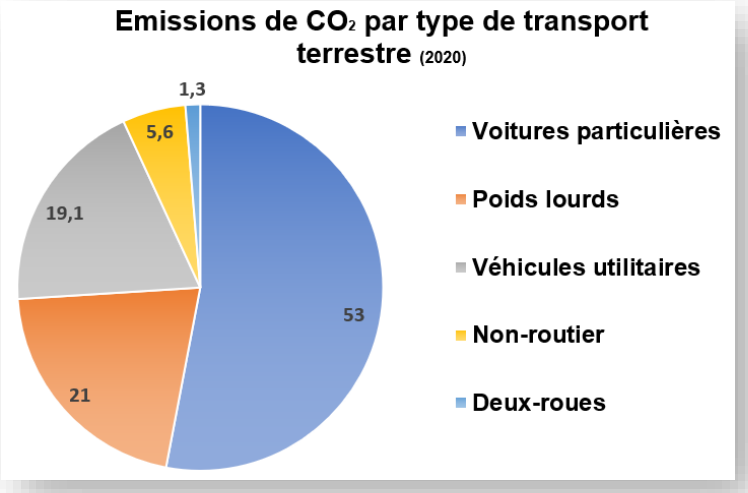

- Près de **40 000 décès par an** seraient liés aux particules fines (PM2,5) et **7 000** au dioxyde d'azote (NO2), soit respectivement 7 % et 1 % de la mortalité totale en France
- Les émissions de GES ont stagné en France en 2022, le pays ne tient donc pas ses engagements. Ceci est dû, notamment, au secteur du transport.

Les automobilistes, par leur comportement et leur style de conduite, ont ainsi un rôle à jouer pour réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre. L'éco-conduite apparaît comme une solution simple, performante et efficace.

Éco-conduite

Quels résultats peut-on attendre en pratiquant l'éco-conduite ?

[Posez la question au groupe]

- **Baisse de la consommation en carburant : 15%**
- **Réduction du coût d'entretien des véhicules**
- **Réduction des émissions de GES**
- **Réduction du risque d'accident : 10-15%**

Comment favoriser l'éco-conduite ?

[Posez la question au groupe, les éléments du tableau sont donnés pour compléter la discussion]

Avant d'aborder les gestes favorisant l'éco-conduite, il convient de rappeler que pour réduire l'impact de ses déplacements sur le climat, la première étape est d'adapter, si possible, son mode de transport : marche, vélo, transports en commun, co-voiturage, …

L'ADEME met à disposition un calculateur : https://impactco2.fr/transport

Pour un trajet de 10 km, l'impact peut varier de 0 à 2,2 kg de CO_2 émis.

Réduisez votre vitesse	➔ En début de parcours, il est primordial de réduire sa vitesse car la pollution émise est plus importante lorsque le moteur est froid. Cette vitesse modérée est à tenir sur les 5 premiers km. Un faible régime moteur est également à privilégier et il est donc conseillé de passer les vitesses relativement rapidement. ➔ Diminuer, de manière générale, sa vitesse de 10 à 20 km/h. **Une baisse de 20 km/h sur autoroute fait baisser la consommation d'environ 20%.**

Conducteur d'animation

Éco-conduite

Conduisez avec souplesse	➔ Conduire sans à-coups ➔ Modérer son régime moteur en passant les vitesses au bon moment : ○ Moteur essence : entre **2000 et 2500 tours/mn** ○ Moteur diesel : **≈ 2000 tours/mn**
Optimisez vos freinages et vos arrêts	➔ Anticiper la circulation permet d'éviter les freinages brusques / intempestifs. Il convient d'utiliser le plus possible le frein moteur. ➔ **Un moteur à l'arrêt consomme entre 0,5 et 1 litre par heure**, il devient donc intéressant de le couper à partir de 15 secondes d'arrêt, et de laisser activée la fonction Start and Stop si le véhicule en est équipé
Optez pour une maintenance préventive	➔ Contrôlez la pression des pneus tous les 2 mois maximum. Un sous-gonflage augmentera la résistance au roulement et donc la consommation. Un sous-gonflage de 0,5 bar entraîne une surconsommation de **2,4%.** Des pneus basse consommation permettent d'économiser jusqu'à **5%** de carburant. ➔ Filtre à air : encrassé, il peut entraîner une surconsommation dépassant les **10%** ➔ Le niveau d'huile moteur ainsi que sa qualité jouent sur les performances du moteur et donc sa consommation
Utilisez la clim' de manière rationnelle	➔ La climatisation augmente de **1 à 7%** la consommation. Une utilisation modérée permet d'économiser plusieurs pleins par an ➔ Si néanmoins la climatisation s'impose, aérer le véhicule avant de la mettre en fonctionnement ➔ Limiter l'écart de température entre l'extérieur et l'intérieur du véhicule ➔ Privilégier les utilitaires avec une cloison de séparation permet de ne climatiser que la cabine
Délester votre véhicule	➔ Dans la sphère privée comme dans la sphère professionnelle, il convient de supprimer les charges inutiles des véhicules lorsque cela est possible afin de limiter la consommation. ➔ En plus des charges inutiles, certains équipements entrainant une résistance au vent accrue sont à enlever lorsqu'ils ne sont plus nécessaires car ils peuvent entraîner une **surconsommation de 10-15 %** : Coffre de toit, galerie, porte-vélos, etc.

Éco-conduite

Supports vidéo :

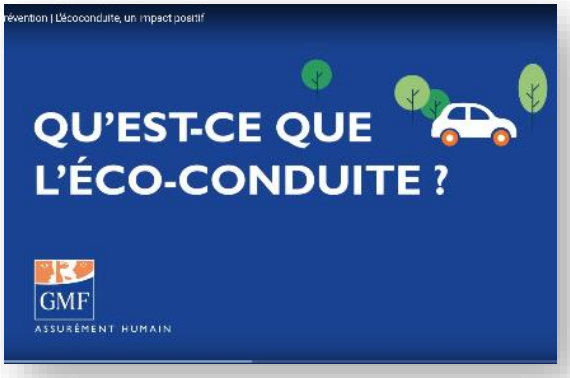

https://youtu.be/dDfb0AgfTmg

https://youtu.be/jwipP_EyJLk

Liens :

https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-l-empreinte-carbone-ressources/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-des-transports

https://librairie.ademe.fr/cadic/7338/guide-bouger-autrement-au-quotidien.pdf

1/4 h SÉCURITÉ

Mars 2023

Conducteur d'animation

Éco-conduite

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Avril 2023

Conducteur d'animation

Produits dangereux

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.

- Présentez succinctement le calendrier.

  Chaque mois il y a :

  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- Précisez son lieu d'affichage permanent.

A manipuler avec précautions

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Produits dangereux

Que peut-on voir sur la photo ?

- ➔ Une personne réalise le transvasement d'un liquide depuis un fût sur rétention vers un plus petit contenant. L'opération se réalise **sur rétention** également.
- ➔ L'étiquetage du produit nous informe que ce dernier présente une **toxicité aigüe**. On en déduit ainsi que, selon la ou les mentions de danger associées, le produit est **toxique ou mortel par ingestion et/ou contact cutané et/ou inhalation**.
- ➔ Le pictogramme a été apposé sur le 2ème contenant. Il manque néanmoins une étiquette complète sur les 2 contenants (mentions de danger, d'avertissement, conseils de prudence,…).
- ➔ L'opérateur porte des **gants.** Ils doivent être **adaptés** au produit manipulé.

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- ➔ Nous utilisons des produits dangereux au quotidien : dégraissants, huiles, adjuvants, peintures … en commençant par le béton frais !
- ➔ Leur manipulation et leur stockage présentent des risques :
  - Par contact ou par absorption **cutanée** ou **oculaire**, par **inhalation**, par **ingestion**
  - D'**incendie**, d'**explosion**, …
  - De **pollution** en cas de déversement accidentel
- ➔ Des produits (ou agents chimiques) dangereux peuvent aussi être émis par des **procédés de travail** : poussières de silice cristalline alvéolaire, poussières de bois, fumées de soudage, brouillard d'huile, vapeurs de solvants, etc.

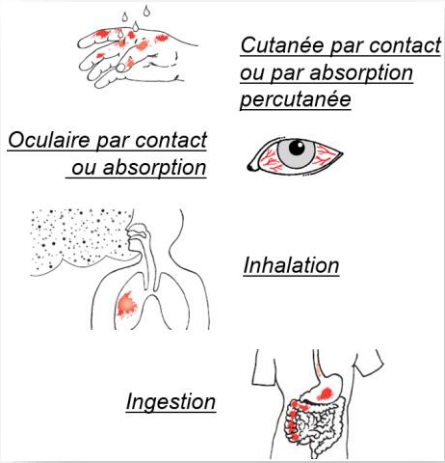

Les risques pour la santé sont doubles :

- ➔ **Risque immédiat** en cas d'exposition à des produits
- ➔ **Risque à long terme** de développer une maladie (allergie, cancer, …)

Quelles sont les tâches les plus concernées par les risques liés à l'utilisation de produits dangereux dans l'entreprise ?

[Posez la question au groupe. Liste donnée à titre d'exemple elle doit être adaptée aux activités de l'entreprise]

- ➔ Application d'**huiles** de démoulage ou de **désactivants**
- ➔ Application de **peinture**, de **vernis** ou utilisation de **solvants** pour le dégraissage
- ➔ Emission de poussières de **silice** lors de différentes phases au cours de la fabrication des produits en béton (livraison, pesage, malaxage des matières premières ; compactage de béton sec ; démoulage ; mise en stock, découpe ou finitions sur produits finis ; nettoyage des locaux et des installations…
- ➔ Emission de **fumées de soudage ou de poussières de bois**…
- ➔ Dépotage de produits dangereux (**adjuvants**, **carburants**, **ciments et autres pulvérulents**…)
- ➔ ….

Produits dangereux

Comment diminuer les risques liés aux produits dangereux ?

[Posez la question au groupe, les éléments du tableau sont donnés pour compléter la discussion]

Pour plus d'efficacité, rendre la discussion interactive. Exemples d'autres questions pour relancer les échanges :

- Quels produits dangereux utilisez-vous ?
- En cas de projection dans les yeux, comment réagir ?
- Quizz sur les pictogrammes
- Faites passer une FDS utilisée sur le site

Identifiez les dangers grâce à l'étiquette et aux pictogrammes de danger

Les pictogrammes de danger

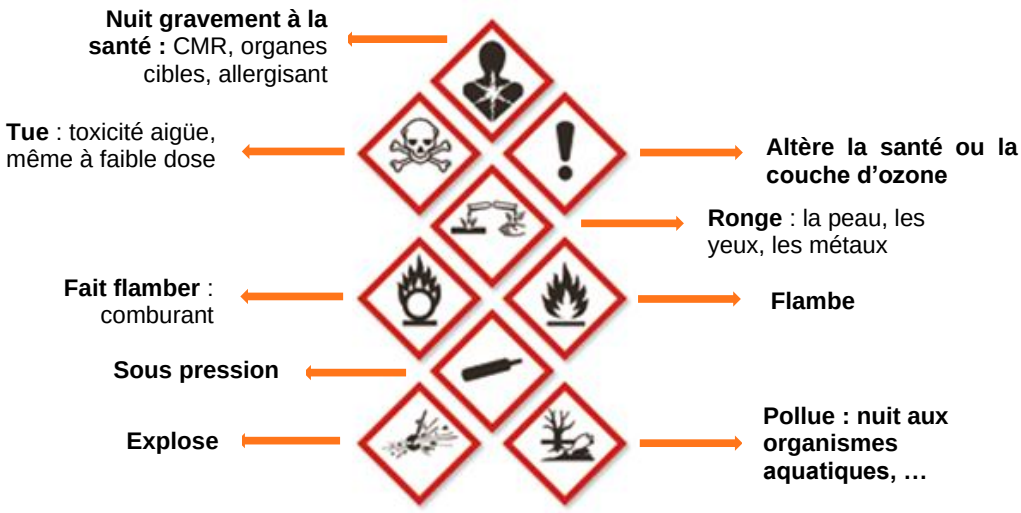

Principales informations requises sur les emballages des substances et mélanges classés dangereux

- Identité du fournisseur
- Identification produit (nom et **n°CAS**)
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
- Mentions de danger
- Conseils de prudence

On distingue 2 mentions d'avertissement :

«DANGER» utilisé pour les catégories les plus sévères et «ATTENTION»

Exemple d'étiquette :

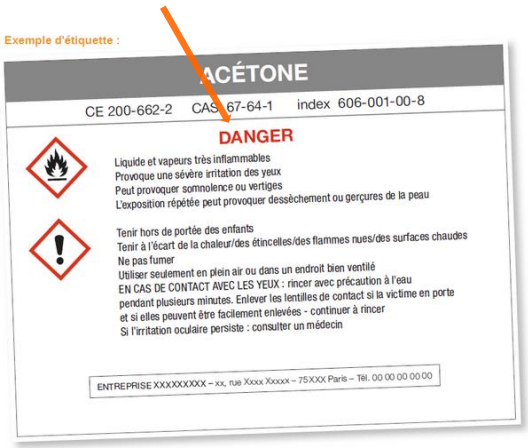

Produits dangereux

Identifiez les dangers grâce aux Fiches de Données de Sécurité (FDS)

➔ Les FDS comprennent **16 rubriques**

Objectif : informer sur les dangers des produits chimiques pour l'Homme et l'environnement et donner des recommandations et précautions à prendre lors de l'utilisation

On retrouve notamment :

- **Identification** du produit chimique
- **Composition** du produit chimique : fourchettes de concentrations des substances composant le produit
- Identification des **dangers** : classification et étiquetage
- Description des **premiers secours**
- Mesures à prendre en cas d'**accident**
- Consignes de **manipulation** et de **stockage**
- **Contrôle de l'exposition**

➔ Les FDS doivent être facilement consultables par les utilisateurs et des secours (internes et externes)

Stockez et transvasez les produits sur rétention

➔ Tout produit chimique dangereux (pour l'Homme ou l'environnement) doit être stocké sur rétention

➔ Règle du stockage sur rétention :

Capacité de rétention ➔ la plus grande des 2 valeurs :

50% du volume total
ou
100% du plus grand volume

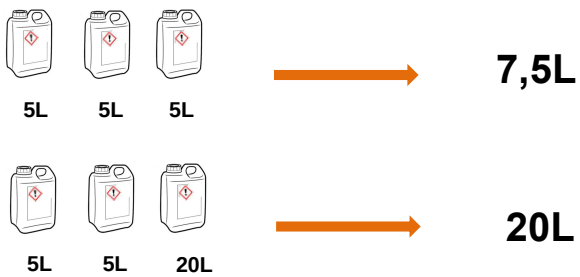

➔ Les opérations de transvasement d'un contenant à un autre sont susceptibles de générer des renversements accidentels. Il convient donc d'effectuer ces opérations sur rétention.

Conducteur d'animation

Produits dangereux

Respectez les règles de compatibilité

O Peuvent être stockés ensemble

X Ne doivent pas être stockés ensemble

? Sous conditions

Ce tableau ne se substitue pas à l'étude des FDS (notamment **rubriques 7, 9 et 10**)

Les acides et les bases ne doivent pas être stockés ensemble

	?	?	?	?	?	X	X	?	X
	?	O	O	O	O	X	X	X	X
	?	O	O	O	O	X	X	X	X
	?	O	O	O	O	O	X	X	O
	?	O	O	O	O	X	X	X	X
	X	X	X	O	X	O	X	X	X
	X	X	X	X	X	X	O	?	X
	?	X	X	X	X	X	?	O	X
	X	X	X	O	X	X	X	X	?

Portez vos EPI

- ➔ Lors de la manipulation de produits chimiques, il est primordial de porter ses EPI. Les conditions d'utilisation de ces derniers doivent être indiquées dans les **fiches et/ou notices de poste**.
- ➔ Pour orienter le choix des EPI en fonction des produits chimiques auxquels vous êtes exposés, se référer à la FDS **rubrique 8**. A défaut, se rapprocher du fournisseur du produit chimique ou un fournisseur spécialisé dans les EPI.
- ➔ Les EPI doivent être **adaptés et spécifiques** à la tâche mais également à la personne. Un EPI doit être adapté à la taille et la morphologie de l'opérateur (gants, chaussures de sécurité…)
- ➔ Les EPI doivent être conservés dans un endroit **propre** et renouvelés ou lavés lorsqu'ils sont souillés :
  - Gants souillés de l'intérieur réutilisés = temps de contact prolongé
  - Masques de protection contre les poussières contaminés sur la face interne

Reportez l'étiquetage sur les nouveaux contenants

- ➔ Tout récipient contenant un produit dangereux doit comporter une **étiquette**.
- ➔ Ne jamais stocker un produit chimique dans un récipient alimentaire.
- ➔ S'assurer de la **résistance du contenant** au contenu.

L'**étiquetage des récipients secondaires** après transvasement doivent reproduire l'étiquette du récipient primaire.

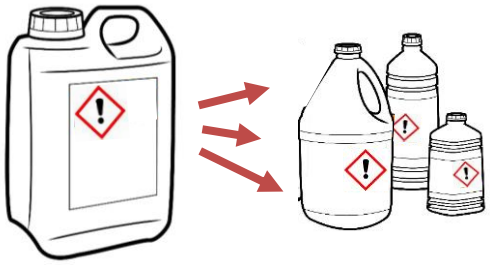

Au besoin, s'aider de l'éditeur d'étiquettes du logiciel SEIRICH : *https://www.seirich.fr/*

Produits dangereux

En cas de contact ou de déversement accidentel	➔ En cas de **contact accidentel**, suivez les consignes spécifiques (fiche de poste, …) ➔ En cas d'**intervention des secours**, il convient de leur fournir, si nécessaire, la FDS du produit concerné ➔ Lors de déversements accidentels de produits chimiques dangereux, il convient d'utiliser un **absorbant / kit anti-pollution** ➔ Dans les locaux où des déversements ou fuites importantes de produits chimiques dangereux peuvent survenir, il est nécessaire de s'assurer que ces derniers n'atteindront pas le réseau d'eaux usées. Des obturateurs ou séparateurs sont envisageables.

Kit de sensibilisation INRS (Outil 29). https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil29	**Vidéos de sensibilisation**
Exemple : 	**INRS :** https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=DV%200392 **PREVEDIA :** https://www.prevedia.fr/videos-par-theme

1/4 h SÉCURITÉ

Avril 2023

Conducteur d'animation

Produits dangereux

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Mai 2023

Conducteur d'animation

Utilisation du téléphone

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

➔ Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.

➔ Présentez succinctement le calendrier.

Chaque mois il y a :

- **1 thème** (en haut à droite),
- **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
- **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

➔ Précisez son lieu d'affichage permanent.

Soyez prudent, lâchez votre écran

Quelques conseils d'animation

Avant

➔ Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?

➔ Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

➔ **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.

➔ Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.

➔ Parlez clairement, haut et fort.

➔ Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.

➔ Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.

➔ Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.

➔ Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.

➔ Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

➔ Faites signer la feuille de présence à chaque personne.

➔ Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

1/4 h SÉCURITÉ

Mai 2023

Conducteur d'animation

Utilisation du téléphone

Que peut-on voir sur la photo ?

- ➔ Un opérateur, dont l'attention est dirigée sur son téléphone, marche en direction d'une **zone dangereuse**
- ➔ Le convoyeur est manifestement en mouvement et si l'opérateur vient à franchir le passage, les conséquences sont les suivantes : **heurt et écrasement**
- ➔ L'opérateur ayant les yeux rivés sur le téléphone ainsi que des protections auditives, il est amputé de ses 2 sens permettant de **prévenir des dangers environnants**

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- A titre d'illustration, lorsqu'un automobiliste passe un appel au volant, son **temps de réaction est multiplié par 2** : regard focalisé droit devant, réduction du champ visuel et accroissement de la charge mentale. En somme, 50% des informations qui entourent le conducteur sont perdues ;
- Lorsqu'on téléphone au volant, le **risque d'accident est multiplié par 3** et lorsqu'on écrit un SMS, le **risque d'accident est multiplié par 23** ;
- **10% des accidents corporels** de la route sont dus à l'usage du téléphone
  Exemple : Ecrire un sms au volant demande au conducteur de quitter la route des yeux pendant 5 secondes. 5 secondes représentent 70 mètres en ville à 50 km/h ;
- **50% des conducteurs** utilisent le téléphone au volant et cette proportion est encore plus importante dans le cadre professionnel ;
- En 2021, on dénombre dans l'IB **66 accidents de trajet, soit 37,5% de plus qu'en 2019 ;**
- Les accidents de la route représentent la **1ère cause d'accidents du travail mortels. 16% des accidents mortels** sur la route font suite à l'utilisation du téléphone au volant ;

  Idée reçue : le danger résiderait dans la manipulation physique du téléphone → Faux. Au volant, le kit mains libres n'est pas une alternative sécuritaire ;
- L'utilisation du téléphone représente également un **enjeu pour les piétons** qui perdent en attention sur ce qui les entoure. Ces derniers sont qualifiés de « Smobie », contraction de Smartphone et Zombie.

  L'enjeu est d'autant plus important que l'environnement est dangereux, les comportements piétons en entreprise sont donc un sujet particulièrement sérieux ;
- Les champs électromagnétiques de radiofréquence émis par les téléphones portables sont classés par le CIRC (Centre International pour la recherche sur le cancer) comme **possiblement cancérogènes pour l'être humain** (Groupe 2B). Un usage intensif pourrait ainsi avoir des effets néfastes sur la santé.

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse liés à l'usage du téléphone sur votre site, dans votre atelier, en dehors de l'usine, sur la route… et leurs conséquences.

1/4 h SÉCURITÉ

Mai 2023

Conducteur d'animation

Utilisation du téléphone

Comment prévenir les risques liés à l'utilisation du téléphone portable ?

[Posez la question au groupe, les éléments du tableau sont donnés pour compléter la discussion]

Pour plus d'efficacité, rendre la discussion interactive. Exemples d'autres questions pour relancer les échanges :

- Avez-vous toujours votre téléphone portable sur vous ? Sur votre lieu de travail ?

- **Téléphonez-vous au volant ?**

- … ?

Au téléphone ou sur des applis, votre attention est amoindrie	▪ Le fait de téléphoner, de consulter des messages, des notifications, de vérifier que l'on n'ait pas raté d'évènements **perturbe l'attention**. ▪ Plusieurs sens peuvent être impactés et sollicités pendant l'utilisation : la vue, l'ouïe, le toucher. De ce fait ils sont moins disponibles pour d'autres tâches de la vie courante ou du travail. ▪ La **faculté de détecter et de réagir face à des évènements inhabituels** sera ainsi réduite. ▪ Une étude montre que les détenteurs d'un smartphone passent environ 2h/jour sur leur téléphone, que 95 % les utilisent lors d'évènements sociaux et que **7 sur 10 les utilisent sur le lieu de travail** ! ▪ L'usage de téléphone avant de dormir peut perturber le sommeil à cause de la lumière bleue émise par les écrans.

Ne téléphonez que dans des lieux sans danger, en étant arrêté, même à pied	▪ Lorsque vous avez les yeux rivés sur l'écran du téléphone ou quand vous êtes plongés dans une conversation, **vous ne portez forcément pas le même regard sur votre environnement**. ▪ Ainsi, comme l'illustre la photo sur le calendrier, la **probabilité de ne pas voir un danger est augmentée** : convoyeur/machine en mouvement, chevrons au sol, flaque d'huile, acier dépassant du stockage ou de produits finis, un chariot élévateur ou encore une pièce manipulée au pont roulant… ▪ Il est donc préférable de se servir du téléphone dans des **zones à priori exemptes de dangers** ou dans des espaces prévus à cet effet s'ils existent. ▪ Lorsque l'on est occupé à la réalisation d'une tâche nécessitant une certaine concentration il est donc préférable de reporter la réponse à l'appel ou au message, voire de couper le son des appels ou des notifications Nb : Soyez vigilant quant aux zones ATEX (atmosphère explosive) où les téléphones portables sont interdits, sauf ceux respectant la norme ATEX *Exemple : zone de stockage de liquides inflammables, de gaz, etc.*

Restez attentif à votre poste de travail, pas à vos notifications	▪ La consultation de messages ou de notifications peut amener à vous faire perdre du temps dans la réalisation de votre travail. De ce fait vous pourriez être amené à accélérer la cadence, **prendre des risques pour rattraper le retard**. C'est particulièrement là que des accidents peuvent se produire. ▪ Par ailleurs, d'après une étude américaine, le seul fait d'avoir son smartphone à proximité suffit à perturber la concentration des utilisateurs. ▪ Il est donc judicieux de **couper la sonnerie** de son téléphone ou de la configurer pour qu'il **sonne uniquement pour certains numéros** : conjoint / nounou / écoles des enfants par exemple… ▪ Sinon l'accueil de l'usine peut très bien relayer les messages importants, et ainsi les téléphones personnels peuvent rester au vestiaire, et être consultés pendant le temps de pause. Par ailleurs, ils risquent de subir moins de dommages dans un casier que dans une poche !

Conducteur d'animation

Utilisation du téléphone

Lorsque vous téléphonez, privilégiez les oreillettes	▪ Afin d'éloigner les champs électromagnétiques de radiofréquence émis par les téléphones et potentiellement néfastes pour la santé, privilégiez l'utilisation d'oreillettes lorsque vous téléphonez et n'êtes pas au volant. Sans certitudes sur les effets, mieux vaut rester prudents. Nb : les kits mains libres filaires, les écouteurs (y compris s'ils ne sont portés que sur une oreille), les casques et les oreillettes bluetooth sont **interdits au volant**.

Ne consultez pas votre téléphone au volant et évitez de téléphoner, même en mode bluetooth	▪ L'utilisation du téléphone au volant (même en Bluetooth) **augmente de 30 à 70 % le temps de réaction** tandis que les **informations enregistrées diminuent de 30 à 50%.** ▪ Pendant une conversation téléphonique, l'activité oculaire diminue de 50% par rapport à une conversation avec son passager ou en l'absence de conversation. ▪ En cas d'accident corporel, les services de l'ordre peuvent saisir les opérateurs mobiles pour savoir si le conducteur impliqué était en conversation téléphonique, ce qui rendrait directement responsable le conducteur. ▪ Voici quelques exemples d'impacts négatifs de l'utilisation du téléphone au volant sur l'exécution des tâches liées à la conduite : ○ **Capacité de réaction amoindrie** ○ **Diminution du volume d'informations perçues et enregistrées** ○ **Rabattements moins fréquents** ○ **Variation de trajectoire** ○ Risque de 135 € d'amende et du retrait de 3 points sur le permis de conduire. ▪ Pour les conducteurs d'engins, il est préférable de téléphoner à l'arrêt ou éventuellement d'utiliser des systèmes de communication adaptés si le travail le nécessite. ▪ Au quotidien, il est conseillé d'**éteindre ou mettre sur messagerie** son téléphone avant de partir ou **confier son téléphone à un passager** pour répondre.

Evitez de garder votre téléphone dans votre poche de pantalon, près du cœur ou d'autres organes sensibles	▪ En 2019, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) rend un avis et déclare que certains téléphones portables peuvent émettre trop d'ondes. ▪ L'indicateur utilisé afin de mesurer la quantité d'énergie absorbée par le corps exposé à des ondes électromagnétiques radiofréquences est le DAS (Débit d'Absorption Spécifique). Certains téléphones ont dépassé la valeur limite de 2W/kg (au niveau de la tête). ▪ Ainsi, une règle de prévention générale consiste à **ne pas garder son téléphone à proximité du corps de manière prolongée** et à utiliser des écouteurs filaires de préférences (comme évoqué ci-dessus).

Conducteur d'animation

Utilisation du téléphone

Affiche prévention INRS	Affiche prévention gouvernement

Quiz prévention	Vidéo prévention : « Téléphones mobiles et santé : les 6 bons comportements »
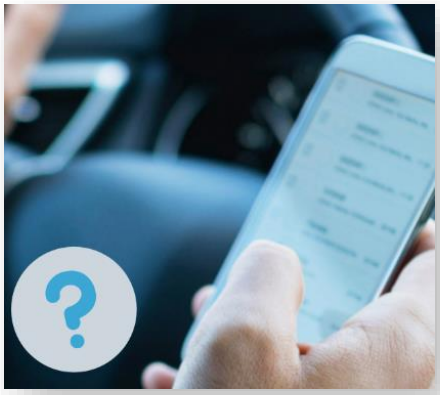	

Sources :

https://www.securite-routiere.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/dsr_depliant_smartphone_2021.pdf

https://www.assurance-prevention.fr/risque-telephone-au-volant.html

https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/electromagnetic-fields-and-public-health-mobile-phones

1/4 h SÉCURITÉ

Mai 2023

Conducteur d'animation

Utilisation du téléphone

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Juin 2023

Conducteur d'animation

Travail par forte chaleur

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.

- Présentez succinctement le calendrier.

Chaque mois il y a :

- **1 thème** (en haut à droite),
- **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
- **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Coup de chaleur : danger

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Conducteur d'animation

Travail par forte chaleur

Que peut-on voir sur la photo ?

- Un opérateur soumis à de fortes chaleurs et des travaux physiques est en train de s'hydrater

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Il n'existe pas de définition réglementaire du travail à la chaleur. Toutefois, au-delà de **30°C pour une activité sédentaire**, et **28°C pour un travail nécessitant une activité physique**, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés
- Fatigue, sueurs abondantes, nausées, maux de tête, vertiges, crampes… Ces symptômes courants liés à la chaleur peuvent être précurseurs de troubles plus importants, voire mortels. Les niveaux de gravité sont les suivants :

Niveau 1	Rougeurs et douleurs, œdème, vésicules, fièvre, céphalées
Niveau 2	Crampes de chaleur, syncope de chaleur
Niveau 3	Epuisement, forte transpiration, froideur et pâleur de la peau, pouls faible
Niveau 4	**Coup de chaleur** (température corporelle supérieure à 40,6 °C, peau sèche et chaude, pouls rapide et fort, perte de conscience possible) et **décès**

Le coup de chaleur est mortel dans 15 à 25% des cas

- Au-delà du comportement, l'organisme dispose de mécanismes physiologiques (**thermorégulation**) qui permettent d'évacuer la chaleur : transpiration et augmentation du débit sanguin au niveau de la peau (dilatation des vaisseaux cutanés) … De plus, sous l'effet d'expositions répétées ou prolongées, l'organisme acquiert une meilleure tolérance à la chaleur : c'est le phénomène d'**acclimatation**. L'acclimatement est généralement obtenu en 8 à 12 jours. Toutefois, il n'est que transitoire puisqu'il s'atténue puis disparaît totalement 8 jours après l'arrêt de l'exposition à la chaleur

Attention, si la température extérieure est trop élevée, ces mécanismes de régulation thermique perdent en efficacité. L'organisme peut alors courir de graves dangers

- N'oubliez pas que la chaleur entraîne régulièrement des pollutions atmosphériques accrues d'où de potentiels **problèmes respiratoires**
- En cas de fortes chaleurs, les nuits plus chaudes sont moins reposantes et une **baisse de vigilance** la journée est alors fort probable
- Exemple réel d'accident lié à une période de forte chaleur :

  *Le 11 aout, Eric, 42 ans, ouvrier du bâtiment, travaille un jour de canicule. Il travaille sur un chantier de construction où il doit poser des éléments préfabriqués en béton stockés en plein soleil. L'eau étant de moins en moins fraîche à mesure que la journée avance, Eric **cesse de boire** aux environs de 11h. Pris par la cadence, il ne prête pas attention aux **sensations de fatigue et de faiblesse**. Peu après 11h, il ressent les premiers étourdissements puis **perd connaissance** un peu plus tard.*

  Extrait du site de l'INRS : *https://www.inrs.fr/risques/chaleur/ce-qu-il-faut-retenir.html*

- En 2022, **7 fiches d'accident du travail mortels** en lien possible avec la chaleur et généralement dans le cadre d'une activité professionnelle en extérieur ont été transmises à Santé Publique France.

Conducteur d'animation

Travail par forte chaleur

Comment se prémunir des risques liés au travail par forte chaleur ?

[Commencer par demander des exemples de situations de travail subies ou observées en lien avec des fortes chaleurs]

Pour plus d'efficacité, rendre la discussion interactive. Exemples d'autres questions pour relancer les échanges :

- Connaissez-vous les signaux du « coup de chaleur » ?
- Quels sont vos réflexes prévention par forte chaleur ?

Soyez attentif aux signaux du « coup de chaleur »

Lors d'une exposition prolongée à des températures élevées, le coup de chaleur peut survenir. Il est **mortel dans 15 à 25% des cas**.

Les signaux d'alerte sont les suivants :

Symptômes généraux	Symptômes cutanés	Symptômes neurosensoriels
Hyperthermie : température interne supérieure à 39 °C	**Peau sèche, rouge et chaude**	**Confusion, comportement étrange, délire, convulsions**
Tachycardie : pouls rapide	**Absence de transpiration**	**Perte de connaissance**
Respiration rapide		
Maux de tête, nausées, vomissements		

Buvez de l'eau régulièrement, même en l'absence de soif et faites des repas légers et fractionnés

Lorsque la température monte, il est crucial de bien s'hydrater, non seulement pour répondre à la sensation de soif qu'il convient d'anticiper, mais aussi parce que nous transpirons davantage et évacuons ainsi une quantité importante d'eau.
Essentielle à la vie, l'eau compose 60% de notre corps, une proportion qui atteint les 70% pour notre cerveau et 90% pour nos poumons, des organes plus que vitaux...

La dose journalière recommandée quand il fait très chaud est située **entre 1,5 et 2 litres d'eau par jour**. Si l'eau vous lasse, le petit plus : un verre d'eau... avec une rondelle de citron !

La bière, le vin, les sodas, et les jus de fruits sont des faux amis. Ces boissons, par leur teneur en alcool, sucre ou sel, ne donnent qu'une **fausse impression d'hydratation**. En effet, elles ont un **effet diurétique** qui a tendance à déshydrater notre organisme : le corps doit fournir un effort pour digérer ces boissons (production interne de chaleur…). Buvez de l'eau !

Concernant l'alimentation, faites **des repas légers et fractionnés**… (légumes et fruits frais gorgés d'eau seront vos alliés) !

Conducteur d'animation

Travail par forte chaleur

Adaptez vos vêtements et couvrez-vous la tête en extérieur	Privilégiez les vêtements de travail de **couleur claire et aérés** permettant l'évaporation de la sueur (coton, lin…). De plus, en cas de travail en extérieur et d'exposition prolongée au soleil, portez un **couvre-chef**. De son côté, l'employeur privilégiera les équipements de protection individuelle adaptés réduisant l'inconfort thermique. Enfin, pour supporter davantage le casque lors des périodes estivales, sachez qu'il existe des systèmes **« tête froide »** à glisser au fond du casque et qui diffusent de la fraicheur tout au long de la journée pour un coût généralement raisonnable (voir photos ci-contre).
Privilégiez les tâches physiques le matin	Les effets de la chaleur sur la santé sont plus élevés lorsque se surajoutent des facteurs aggravants comme la **pénibilité de la tâche**. La chaleur augmente par ailleurs les risques d'accidents car elle induit une baisse de la vigilance et une augmentation des temps de réaction. La transpiration peut aussi rendre les mains glissantes ou venir gêner la vue. Pour toutes ces raisons, privilégiez les travaux physiques le matin, lorsque les **températures sont plus fraîches** et lorsque les températures montent, **limitez**, **adaptez** (rotation de tâches par exemple) ou **proscrivez** le travail physique car ce dernier génère de la **chaleur métabolique** qui s'ajoute à la chaleur induite par l'environnement.

1/4 h SÉCURITÉ

Juin 2023

Conducteur d'animation

Travail par forte chaleur

Dépliant INRS : Travail par forte chaleur en été. Ayez les bons réflexes.	Infographie INRS : Canicule et travail, quelle prévention ?	Infographie INRS : Coup de chaleur au travail, quels sont les signaux d'alerte ?
Affiche INRS : Au travail quand il fait chaud, même si je n'ai pas soif, je m'hydrate	**Affiche INRS : Travail et chaleur d'été, protégez-vous !**	**Vidéo INRS : Travail et chaleur d'été**
		Vidéo Prevedia : travailler sous fortes chaleurs

1/4 h SÉCURITÉ

Juin 2023

Conducteur d'animation

Travail par forte chaleur

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Juillet 2023

Conducteur d'animation

RISQUES LIÉS À LA MAINTENANCE

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.

- Présentez succinctement le calendrier.

  Chaque mois il y a :

  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Prenez du recul pour bien avancer

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

RISQUES LIÉS À LA MAINTENANCE

Que peut-on voir sur la photo ?

Une équipe est en train de préparer une future intervention de maintenance :

- Réflexion conjointe sur les risques liés à l'intervention à venir
- Présence du ou des opérateurs impliqués dans l'intervention
- Un des membres de l'équipe tient un document à la main. Mode opératoire ? Plans ? Prises de notes ? Evaluation des Risques de Dernière Minute ?

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- ➔ Les activités de maintenance participent à la sûreté des systèmes et à la sécurité de leurs utilisateurs. Néanmoins, elles sont très diversifiées et souvent inhabituelles, elles exposent ainsi les salariés à des **risques variés** et pas forcément connus.
- ➔ Il est souvent nécessaire d'intervenir dans des **zones à risques** : travail en hauteur, à l'intérieur ou à proximité de machines, dans des fosses, etc.
- ➔ Les opérateurs de maintenance sont également particulièrement exposés aux produits **CMR** (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques). L'enquête SUMER de la DARES a montré que **43%** des salariés de la maintenance ont été exposés au cours de la semaine précédant l'enquête. Un focus sur les opérateurs de maintenance dans l'industrie du béton aurait très probablement également montré des chiffres importants compte-tenu de la présence généralisée de poussières de **silice cristalline alvéolaire** ainsi que de **poussières de bois**.
- ➔ Toujours selon l'enquête SUMER, en comparaison au personnel de production, le personnel de maintenance est plus exposé au travail avec machines et outils vibrants, aux bruits avec chocs / impulsions, au travail extérieur, aux intempéries, aux manutentions manuelles, à la conduite sur voie publique et à certaines postures contraignantes (position à genoux, accroupies, mains en l'air, en torsion, …).
- ➔ Les chiffres montrent que les activités de maintenance sont très accidentogènes :
  - En Europe, **15 à 20% des accidents** sont liés à des opérations de maintenance
  - En Europe, **10 à 15%** des accidents mortels sont dus à des activités de maintenance
  - De même, **4 accidents mortels sur 10** touchent un agent de maintenance
  - Les accidents sont également souvent plus graves, avec des **lésions 2 fois plus importantes**

    (source : Agence Européenne pour la Santé et la Sécurité au Travail & INRS ed123)
- ➔ Dans la plupart des cas, la victime pense être en sécurité et n'a pas conscience du risque.

Si le cas s'est présenté, détaillez un incident impliquant une opération de maintenance survenu dans l'entreprise

Cas d'un accident de l'IB impliquant une opération de maintenance

Lors d'une intervention de maintenance sur la benne d'un atelier par 2 techniciens de maintenance, celle-ci redémarre et entraine les techniciens avec elle. L'un chute de 2 mètres, l'autre reste accroché à la benne.

Principales causes :

- *Installation non consignée*
- *Pas d'instruction donnée aux opérateurs*
- *Volonté de ne pas arrêter la production*
- *Défaut de formation des intervenants*

Conséquences :

- *Fracture bras*
- *Luxation de l'épaule*
- *Hématome à la jambe*

L'accident aurait pu être mortel pour les 2 opérateurs !

Conducteur d'animation

RISQUES LIÉS À LA MAINTENANCE

Pourquoi et comment prévenir les risques liés aux opérations de maintenance ?

Pour plus d'efficacité, rendre la discussion interactive. Exemples d'autres questions pour relancer les échanges :

- Avant une opération de maintenance sur une machine, que dois-je faire pour éviter un accident ?
- A quoi sert la consignation d'un équipement ? Quelles sont les étapes pour consigner un équipement ?
- Que dois-je faire ou vérifier à la fin d'une opération de maintenance ?

Préparez vos chantiers de maintenance et analysez les risques	➔ Quelle que soit la nature de l'intervention, ne vous précipitez pas ! **Prenez quelques minutes pour identifier tous les risques et les moyens de prévention / protection adaptés.** a. **Planifier** l'opération de maintenance : - Déterminer les ressources nécessaires (matérielles et humaines). - Etablir un calendrier - Coordonner les différentes étapes b. **Identifier et analyser** les risques - Réfléchir à la tâche avant l'intervention (Suis-je formé et autorisé ? Ai-je tous les outils ?) - Évaluer les risques (Qu'est ce qui pourrait mal se passer ? Existe-t-il des co-activités ?) - Quels moyens de prévention, de protection et de contrôle dois-je mettre en place ? - Ai-je la qualification et l'autorisation nécessaire pour intervenir ?

Prévenez vos collègues de votre intervention et signalez-la	➔ Un accident lors de la maintenance se produit fréquemment parce que les collègues ne sont pas au courant de l'opération (mise en service des équipements, chute d'objet sur une zone de travail) ➔ Avant de débuter une opération de maintenance, allez **prévenir oralement** vos collègues ➔ Si nécessaire, **balisez la zone** afin d'interdire l'accès ou placez un panneau de signalisation

Renseignez-vous sur les procédures et modes opératoires	➔ Les procédures fournissent des directives générales tandis que les modes opératoires fournissent des instructions précises, spécifiques et détaillées sur une tâche à accomplir dans des conditions particulières ➔ Il est ainsi nécessaire, avant toute opération de maintenance, de se poser la question : existe-t-il une procédure et un mode opératoire pour la tâche que j'ai à effectuer ? Il convient généralement de se rapprocher du responsable maintenance pour s'en assurer. ➔ S'il n'y a ni procédure, ni mode opératoire, faut-il les réaliser ? L'employeur, s'il identifie un risque, est tenu d'adopter des mesures de prévention. Cela passe notamment par la réalisation de procédures et modes opératoires. ➔ Qu'apportera le **mode opératoire** dans le cadre d'une opération de maintenance ? - S'il est suivi, il **élimine le risque d'improvisation de dernière minute** qui est trop souvent à l'origine d'accidents - Il garantit l'**utilisation des bons outils**, bons matériels - Il fournit des instructions sur les mesures de prévention telles que la **consignation** et les **équipements de protection collective et individuelle** - Il **réduit la charge mentale** et permet de se concentrer sur sa propre sécurité - Référence et formation : le mode opératoire servira de référence pour les nouveaux opérateurs et permettra de transmettre les bonnes pratiques et méthodes de travail éprouvées. Cela est d'autant plus important lorsque l'entreprise fait appel aux services d'intérimaires dont l'accidentologie est importante dans l'industrie du béton

Conducteur d'animation

RISQUES LIÉS À LA MAINTENANCE

Consignez les énergies et mettez en place les dispositifs de sécurité	➔ **Les machines n'ont pas de cerveau, utilisez le vôtre !** Il est nécessaire de **consigner** les machines avant d'intervenir. Le simple arrêt ne suffit pas, l'arrêt d'urgence non plus ! ➔ Mode opératoire suivant pour réaliser une consignation : ○ **Informez** de votre consignation votre responsable et les personnes concernées ○ **Identifiez** les équipements à consigner ○ **Arrêtez** les machines (fin de cycle, mode manuel…) et **séparez toutes les énergies** (mécanique, électrique, air comprimé, hydraulique) ○ **Condamnez** (verrouillage pour empêcher la remise en marche : cadenas, transfert de clé…) ○ **Dissipez** les énergies résiduelles (pneumatique, hydraulique, ressort, condensateur…) ○ **Bloquez** tout mouvement de pièces mobiles (goupilles de skip, de pilon, cale…) ○ **Testez** la non remise en service des équipements en appuyant sur le bouton marche ! ○ **Signalez** votre intervention à l'aide de pancarte au niveau du poste de commande **Ne shuntez pas un organe de sécurité** pour intervenir sur une machine en fonctionnement ➔ Si l'intervention doit se faire sous énergie (réglage, recherche de panne …) il faut respecter les modes opératoires (préciser ceux qui existent). Pour limiter le risque utilisez, par exemple si possible, les solutions suivantes : commandes nécessitant une action maintenue, réduction de vitesse, marche par à-coups…

Limitez l'accès aux locaux, outils et produits dangereux	➔ Limiter l'accès aux locaux est un moyen de limiter la **co-activité**. Cela vaut pour les salariés mais également les intérimaires et entreprises extérieures. Pour ces dernières, il convient de délimiter les zones d'interventions et les zones non autorisées au sein du plan de prévention ➔ Les machines et outils dangereux sont à l'origine d'une part non négligeable des accidents du travail dans l'IB. Ces accidents peuvent à la fois impliquer l'opérateur mais également ceux se trouvant à proximité. **Limitez leur accès au personnel formé !** ➔ Lors d'opérations de maintenance, on utilise les bons outils pour la bonne tâche. Au même titre, il faut utiliser le bon produit. Les risques principaux sont multiples : intoxication, irritation, corrosion, atteinte des voies respiratoires, incendie et explosion… Consultez les étiquettes et les Fiches de Données de Sécurité pour en être informés ➔ **Limiter l'accès au stockage des produits dangereux** au personnel formé est essentiel

Les consignes d'intervention de maintenance s'appliquent aussi aux entreprises intervenantes. Elles sont définies avec les entreprises concernées lors de la visite d'inspection commune préalable et retranscrites dans le plan de prévention établi avec chaque entreprise.

➔ Attention à la coactivité

RISQUES LIÉS À LA MAINTENANCE

Fiche pratique INRS ED123 - Maintenance : des activités à risques

Fiche pratique de sécurité | ED 123

Maintenance : des activités à risques

Cette fiche pratique a pour but de rappeler quelques définitions et principes de base qui pourront aider les chefs d'entreprise et responsables de maintenance à améliorer la prévention des risques professionnels liés aux activités de maintenance. Elle est complétée par la fiche INRS ED 129, *Maintenance. Prévention des risques professionnels*, qui permet d'aller plus loin dans la prévention de ces risques.

L'organisation du travail de maintenance est complexe et prend des formes multiples. Dans la plupart des entreprises, les tâches de maintenance sont désormais assurées par de multiples acteurs, appartenant à des structures différentes : techniciens du service de maintenance interne à l'entreprise exploitant les équipements ou installations, personnels de production prenant en charge la maintenance de premier niveau, techniciens d'entreprises contractantes et sous-traitantes aux spécialités diverses, personnels des services après-vente des constructeurs ou distributeurs.

On assiste ainsi à des organisations de la maintenance impliquant des réseaux complexes d'entreprises, un éclatement de la réalisation des tâches sur de multiples parties prenantes et une réalisation des activités de maintenance dans des lieux et temps multiples. Faute d'accompagnement, ces situations peuvent conduire à des phénomènes de désorganisation et nuire à la santé et la sécurité des salariés : risques d'interférences, liés à la coactivité des différents personnels ou à la concomitance et la succession des interventions, par exemple.

Les conditions d'intervention des salariés de maintenance exposent en outre ces derniers à des produits, des ambiances et des contraintes multiples : contraintes posturales et articulaires, produits chimiques cancérogènes, nuisances thermiques et sonores, vibrations, travail à l'extérieur avec une exposition aux intempéries, conduite professionnelle d'un véhicule, ou encore pression temporelle et interruptions de travail.

Quant aux accidents liés à la maintenance, ils sont fréquents et souvent graves. Ils touchent les personnels de maintenance, mais aussi ceux de production, dans les cas par exemple où les équipements ne sont pas suffisamment ou pas adéquatement maintenus. Selon l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 15 à 20% de l'ensemble des accidents du travail et 10 à 15% des accidents mortels en Europe sont ainsi liés à ces activités. Des travaux de l'INRS ont confirmé ces tendances en France et souligné que les personnels de maintenance étaient plus fréquemment et gravement accidentés que ne le laissaient attendre leurs effectifs.

De quoi parle-t-on ?

La maintenance concerne l'ensemble des activités techniques, administratives et de management destinées à maintenir ou à rétablir un bien, un équipement ou une installation, dans un état lui permettant d'accomplir sa fonction.

Principaux types de maintenance

Trois grands types de maintenance sont distingués : corrective, préventive et à échelle majeure.

Dossier INRS DO32 – Organisation des activités de maintenance : intervenir en sécurité

Dossier

ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE MAINTENANCE : INTERVENIR EN SÉCURITÉ

❶ Des expositions professionnelles multiples et des organisations du travail complexes P. 20
❷ Démarche de prévention lors des interventions de maintenance sur site P. 26
❸ Contractualisations de la maintenance et prévention P. 31
❹ Le planning au service de la sûreté et sécurité des interventions de maintenance ? Étude dans le nucléaire P. 36
❺ Organisation des interventions de maintenance correctives internes : vers une meilleure intégration de la prévention P. 41
❻ Organisation réticulaire de la maintenance et santé-sécurité au travail P. 46

La maintenance est une fonction essentielle des entreprises. Elle recouvre des activités à risques, avec des accidents du travail nombreux, souvent graves. Les organisations du travail de maintenance se sont fortement diversifiées ces dernières années, ce qui complexifie les systèmes dans lesquels ces activités s'inscrivent et contribue à générer d'autres risques.
Ce dossier propose un état des lieux et des pistes concrètes pour développer une prévention adaptée aux situations rencontrées dans les entreprises. Après un panorama des expositions professionnelles, il apporte différents éclairages sur les enjeux de sécurité lors d'interventions externalisées sur site, les relations contractuelles des entreprises et leurs contributions à la prévention, la planification des interventions dans le nucléaire, la gestion de la maintenance corrective interne, la santé et sécurité dans ces organisations en réseau.

ORGANISATION OF MAINTENANCE ACTIVITIES: OPERATING SAFELY - *Maintenance is an essential function in companies. It involves risk activities and numerous work accidents that are often severe. Organisation of maintenance work has become very diversified over the past few years, which complicates the systems governing these activities, contributing to the generation of other risks.*
This dossier presents an overview and concrete possibilities for developing prevention suitable to the situations encountered in companies. Following an outline of occupational exposure, it sheds light into the safety challenges involved in outsourcing maintenance operations, the contractual relationships between companies and their contribution to prevention, planning of operations in the nuclear field, management of internal corrective maintenance, and occupational safety and health in these networked organisations.

TUtoPrév' INRS ED4337 – Accueil Maintenance Industrielle

Série de Vidéos NAPO - Maintenance et consignation

1/4 h SÉCURITÉ

Juillet 2023

Conducteur d'animation

RISQUES LIÉS À LA MAINTENANCE

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Août 2023

Conducteur d'animation

Incendie

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
  - Présentez succinctement le calendrier.

Chaque mois il y a :
- **1 thème** (en haut à droite),
- **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
- **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Incendie

Ne laissez pas votre travail partir en fumée

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Conducteur d'animation

Incendie

Que peut-on voir sur la photo ?

- Un opérateur en train de réaliser une opération de soudage correspondant à un travail par point chaud
- Au premier plan un extincteur à proximité de la zone de réalisation de l'opération

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Les risques d'incendie sont une réalité pour les entreprises **tous secteurs confondus**
- La prévention du risque incendie en entreprise présente plusieurs enjeux importants :
  - **Sécurité des salariés** : brûlures, intoxications par les fumées… les risques peuvent être mortels
  - **Biens matériels**
  - **Continuité d'activité** : un incendie majeur peut paralyser une partie voire tout un site de manière prolongée
- Quelques chiffres :
  - **70 % des entreprises** victimes d'un sinistre majeur font faillite dans les mois qui suivent
  - **15 946** incendies sur les lieux de travail ou ERP selon le ministère de l'intérieur en 2019
  - En général, ce ne sont pas les flammes qui tuent, **80% des décès** sont dus à une intoxication suite au dégagement des fumées
- Les départs de feu peuvent avoir plusieurs origines : défaut électrique, travaux de soudure, meulage de pièces métalliques, chaudières, négligence humaine (cigarette), mélange de produits chimiques, …
- Un incendie est une combustion qui émet de grandes quantités de chaleur, des fumées et des gaz polluants. Pour qu'un incendie se déclare, il est nécessaire que soient présents simultanément :
  - un **combustible**, c'est-à-dire une matière capable de se consumer (matériau de construction, bois, essence…),
  - un **comburant** qui, en se combinant avec le combustible, permet la combustion (oxygène, air…),
  - une **énergie d'activation** qui va déclencher la réaction de combustion

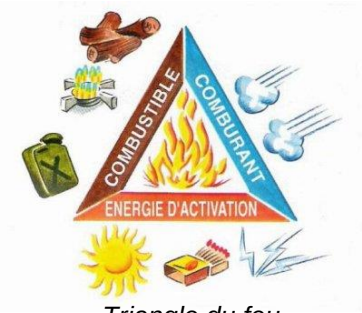

Triangle du feu

Il suffit ainsi de supprimer l'un des 3 éléments précédents pour empêcher un départ d'incendie. Supprimer le combustible ou le comburant permet également de maîtriser un incendie.

Dans l'IB, le risque incendie est parfois sous-estimé à cause de la nature des matériaux entrant dans la composition du béton. En effet, le béton et l'acier sont réputés non combustibles. Cependant, c'est ignorer les quantités de palettes, de moules en bois, de produits chimiques inflammables, de polystyrène, de plastique qui sont notamment présents.

Tous les ans, plusieurs incendies se déclarent dans l'IB. Ils sont souvent maitrisés avant de ravager les bâtiments mais des équipements sont souvent détruits.

Conducteur d'animation

Incendie

Repérez et conservez les moyens d'extinction, les voies et issues d'évacuation libres et non encombrées	➔ N'encombrez pas l'accès aux extincteurs et RIA, ils doivent être **visibles et immédiatement accessibles**. Ils ne sont efficaces que dans les premiers instants après le départ de feu ➔ Les extincteurs et RIA doivent être signalés par des **pictogrammes** normalisés (ISO 7010) ➔ Les voies et issues d'évacuation sont identifiables par des **panneaux de signalisation** visibles en tout temps ➔ [Rappelez les issues de secours du bâtiment] ➔ **Laissez donc les voies et issues de secours libres**. Cela va dans le sens de l'Ordre, Rangement, Propreté qui améliore la sécurité dans beaucoup de domaines !
Protégez ou éloignez les éléments combustibles / inflammables lors de travaux par points chauds	➔ [Lister les travaux par points chauds du site : soudure électrique ou au chalumeau, découpe de métal, meulage, disquage … d'une manière générale, tout ce qui va générer des étincelles ou chaleur] ➔ Avant ces opérations, **éloignez** les produits ou matériaux inflammables (>10 m) ou **protégez** les produits ou matériaux combustibles qu'on ne peut évacuer (écran, bâche ignifugée …) ➔ **Nettoyez et dépoussiérez** la zone surtout si vous suspectez la présence d'huile ou de carburant ➔ Prévoyez 1 **extincteur adapté** à proximité ➔ Après le travail, inspectez les lieux de travail et les endroits pouvant être concernés par les projections d'étincelles. [Rappelez, si elle existe, votre procédure de permis feu] ➔ Maintenez une **surveillance** de ces lieux de travail pendant 2 heures au moins → assignez une personne à cette tâche ➔ Mettez en place un permis feu, l'objectif est de réduire au maximum les risques d'incendie que génèrent les travaux par points chauds, que ces travaux soient réalisés chez vous par une entreprise extérieures ou que ce soit vous qui réalisiez de tels travaux
Respectez l'interdiction de fumer	➔ L'interdiction n'est pas là pour embêter le monde mais pour matérialiser un danger réel ➔ Un mégot mal éteint est une braise, une **source d'énergie** ➔ Mis en contact avec une matière inflammable, cela peut provoquer un incendie (carburant, local adjuvant, dans les locaux de stockage de bois, de polystyrène, de joints, de gaz, d'encre …) ➔ Cela a été prouvé à plusieurs reprises en extérieur (dans le cas des feux de forêts notamment) mais aussi dans un contexte résidentiel ou industriel
Ne stockez rien dans les armoires électriques et maintenez les fermées à clé	➔ Les incendies d'origine électrique représentent **1/3 des incendies industriels** ➔ Les armoires électriques ne sont pas un espace de stockage de papiers, outils… **L'électricité étant une excellente source d'inflammation**, ces stockages sont formellement interdits ! ➔ Un facteur aggravant peut être la **présence de poussières** dans les armoires. Pour protéger les installations et vous-même : gardez les armoires fermées à clé

Conducteur d'animation

Incendie

Attaquez le feu à la base des flammes avec le moyen d'extinction de catégorie adapté présent à proximité

Les différentes classes de feux :

Classe	Nature du feu
A	Feux de matériaux solides, généralement de nature organique
B	Feux de liquides ou de solides liquéfiables (alcool, white-spirit, caoutchouc, la plupart des matières plastiques)
C	Feux de gaz* (méthane, butane, propane…)
D	Feux de métaux
F	Feux liés aux auxiliaires de cuisson (huiles et graisse végétales ou animales) sur les appareils de cuisson

Nb. Lorsque le feu est lié à un **appareil électrique**, les extincteurs **CO_2** sont généralement privilégiés (d'autres extincteurs sont néanmoins compatibles selon les installations)

Voir la vidéo PREVEDIA présentant les différents types d'extincteurs :
https://youtu.be/aBWOO7r_mvE

Sachez reconnaître le signal d'évacuation

- ➔ Pour les sites disposant d'un système d'alarme sonore (obligatoire à partir de 50 salariés ou établissements dans lesquels sont manipulées et mises en œuvre des matières inflammables), les salariés doivent apprendre à **reconnaitre** les caractéristiques du signal sonore
- ➔ [Passez un extrait du signal sonore de votre entreprise. Au besoin, un extrait de signal d'évacuation est proposé ici : https://youtu.be/2I-42VEiX8A]
- ➔ [Rappelez les points clés de votre procédure d'évacuation (fermer fenêtres et portes, se diriger vers l'issue de secours la plus proche, ne pas revenir en arrière, rejoindre le point de rassemblement, …)]

Conducteur d'animation

Incendie

Vidéo INRS – Conditions de survenue d'un incendie	Vidéo INRS – Prévention des incendies	Vidéo PREVEDIA – Les types d'extincteurs

Vidéo PREVEDIA – Maîtriser un incendie	Vidéo PREVEDIA – Les différents rôles lors d'une évacuation incendie

1/4 h SÉCURITÉ

Août 2023

Conducteur d'animation

Incendie

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Septembre 2023

Conducteur d'animation

Risques Machines

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.

Chaque mois il y a :

- **1 thème** (en haut à droite),
- **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
- **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

Réfléchissez avant d'agir

- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Conducteur d'animation

Risques Machines

Que peut-on voir sur la photo ?

- 2 opérateurs sont penchés au-dessus d'un convoyeur à chaines et manutentionnent des éléments en béton. Le convoyeur a été arrêté manuellement pour permettre la manutention des produits en sécurité.
- Risques liés à cette situation :
  - Entrainement, happement
  - Ecrasement

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Les machines automatiques ou manuelles ainsi que les engins, notamment utilisés dans l'industrie du béton, peuvent causer des accidents graves voire mortels du fait de leurs actions, leurs mouvements, leur vitesse d'exécution, leur inertie…
- Dans l'Industrie du Béton, 1 accident du travail sur 4 est dû à une mauvaise préparation de l'opération (maintenance, réglage, réparation urgente…) et les conséquences (pour soi ou ses collègues) sont souvent graves. Le nombre d'accidents dus aux machines représentent environ 10 % des accidents du travail dans l'IB, cependant leur gravité est souvent très élevée
- A l'inverse des machines manuelles dont on pilote le fonctionnement, les machines automatiques ne « voient » pas la présence de personne, ne perçoivent pas les signaux d'alerte, ne s'ajustent pas en fonction de l'environnement… et peuvent aussi démarrer sans qu'on s'y attende !
- Les risques liés à l'utilisation de machines sont de natures différentes (cf. ci-dessous) et on peut y être exposé à différents moments : production, maintenance, réglage, diagnostic de panne, nettoyage, mode dégradé… Il existe des moyens rapides et simples pour évaluer les risques et préparer correctement une opération, même urgente.

Quels sont les risques liés aux machines et aux interventions sur celles-ci ?

- Les risques, principalement mécaniques, liés aux mouvements des machines peuvent se manifester de 2 manières différentes :
  - Présents en permanence pendant le fonctionnement de la machine (déplacement d'éléments mobiles dangereux ou de l'ensemble de la machine, organes de transmission, manutention de charges, basculement …)
  - Apparition de manière inattendue (mise en marche intempestive, projection résultant d'une rupture, chute d'objet suite à défaillance du circuit hydraulique ou pneumatique…)
- D'autres risques peuvent être présents ou causés par des machines : ceux liés à l'alimentation en énergies (électrique, hydraulique, pneumatique…), bruit, vibrations, émissions de poussières ou autres substances dangereuses

Conducteur d'animation

Risques Machines

Comment corriger une situation anormale sur une machine ?

[Commencer par demander des exemples de situations dangereuses sur machines observées ou vécues]

Pour plus d'efficacité, rendre la discussion interactive. Exemple d'autre question pour relancer les échanges :

- Citez un levier permettant de se prémunir des risques lors d'interventions sur ou aux abords d'une machine
- Sur votre site, y a-t-il des machines dont certaines parties en mouvement sont accessibles ? L'information a-t-elle été partagée ?

Prévenez votre responsable et réfléchissez avant d'agir	→ Le temps s'avère souvent être le facteur responsable de nombreux accidents du travail. L'empressement compromet le laps de temps nécessaire à la réflexion préalable à toute intervention sur une machine. Prenez toujours le temps de réfléchir avant d'agir ! → Il est essentiel de notifier son supérieur pour toute intervention non planifiée, même si elle est brève, car des détails concernant la machine, ses mécanismes de sécurité ou ses protections pourraient lui avoir été communiqués. → Nous faisons entre 2 et 5 erreurs par heure, faites en sorte que ces erreurs n'arrivent pas durant une intervention sur machine. La concertation avec votre responsable notamment vous permettra d'analyser votre situation de travail, les risques possibles pour les autres et pour moi-même et les moyens de s'en prémunir.

N'intervenez jamais sur une machine en fonctionnement	→ Les machines n'ont pas de cerveau, utilisez le vôtre ! Il est nécessaire de consigner les machines avant d'intervenir sur celles-ci (maintenance, nettoyage …) pour agir sur la puissance. Le simple arrêt ne suffit pas, l'arrêt d'urgence non plus ! → Les étapes de consignation d'une machine : informer, arrêter, séparer, condamner, dissiper, vérifier (l'absence de tension ou de possibilité de remise en route), signaler → Des interventions peuvent se faire sous énergie et machine en fonctionnement dans des situations limitées et bien précises avec une procédure adaptée : réglage, recherche de panne… → Ne montez ou ne descendez pas d'une machine en mouvement, attendez son arrêt complet et utilisez les 3 points d'appui si nécessaire → Sauf si cela est prévu par un mode opératoire spécifique avec mesures de protections particulières, il ne faut jamais se trouver dans la zone d'évolution d'une machine en mode automatique.

Identifiez les dispositifs de sécurité. **Ne démontez pas les protections et ne contournez pas**	→ Les carters et capteurs de sécurité sont là pour vous protéger. En aucun cas ils ne doivent être enlevés ou shuntés, sauf pour opérations de maintenance hors énergie. → Les contourner pour gagner quelques minutes peut entraîner de graves conséquences pour vous ou vos collègues. → Contourner un dispositif de sécurité est une **faute professionnelle grave**

Conducteur d'animation

Risques Machines

les dispositifs de sécurité.	➔ Faites remonter à votre responsable les zones où les protecteurs sont démontés ou contournables. ➔ Dans le cas où les protecteurs vous empêchent de travailler convenablement, proposez une nouvelle disposition qui vous permette de travailler en sécurité.

Restez attentif aux signaux sonores et lumineux	Certaines machines émettent un signal sonore et/ou lumineux quelques secondes avant leur démarrage ou lors de certaines phases de fonctionnement ➔ Soyez attentifs à ces signaux et retirez/éloignez-vous des zones de danger liées au fonctionnement de la machine concernée (mouvement, avancée, chute d'objets…) ➔ Restez vigilant, que vous soyez habitués ou non à ces signaux, car ils peuvent être en panne !

Signalez les dysfonctionnements	➔ Beaucoup d'accidents surviennent alors que l'équipement ne fonctionne pas normalement ou que les protections sont abimées/enlevées. Pour votre sécurité et celle de vos collègues, remontez les dysfonctionnements identifiés à votre poste de travail.

Prenez le temps de vous poser quelques questions avant d'intervenir	➔ Existe-il une procédure, un mode opératoire ou une consigne pour le travail à réaliser ? ➔ Le travail à réaliser a-t-il déjà fait l'objet d'une évaluation des risques ? Si non, quels sont les risques ? ➔ Est-ce que les mesures de prévention à prendre ont-été définies ? ➔ Ai-je les bons Equipements de Protection Individuelle ? Sont-ils en bon état ? ➔ Suis-je autorisé à faire ce travail ? ➔ Qui dois-je informer de la réalisation de ce travail ? ➔ Puis-je le faire seul ou ai-je besoin d'aide ? ➔ Vais-je me trouver en situation de travailleur isolé ? Les dispositions nécessaires sont-elles prises ?

➔ **Evaluer les risques avant d'intervenir**

Danger à éviter	Questions à se poser avant d'intervenir
Les interactions l'environnement de travail et mes collègues	➔ Y-a-t-il d'autres travaux dans ma zone d'intervention ? ➔ Ai-je balisé ma zone d'intervention et suis-je bien visible ? ➔ Ai-je prévenu les autres de ce que j'allais faire ?
Coactivité, communication	➔ Ai-je les moyens de bien communiquer avec les autres intervenants ? ➔ Avons-nous défini des mots ou des gestes pour nous coordonner ?

1/4 h SÉCURITÉ

Septembre 2023

Conducteur d'animation

Risques Machines

Danger à éviter	Questions à se poser avant d'intervenir
Le heurt par un objet fixe	➔ Y-a-t-il un risque de se (faire) coincer ou de se heurter ? (espace, hauteur dans ma zone de travail…)
Le heurt par une chute d'objets	➔ Quelque chose peut-il me tomber dessus ou sur une autre personne ? (béton, pièces métalliques, parties de moules, pilon, outils, équipements…)
Le heurt par un véhicule ou un équipement de travail mobile	➔ Puis-je être heurté par un camion, un chariot élévateur, un engin, un pont, une télébenne ? ➔ Ai-je bien balisé ma zone d'intervention ? Suis-je visible ?
Le fonctionnement d'une machine ou la remise en marche d'une machine	➔ Ai-je bien consigné l'énergie électrique, hydraulique, pneumatique et mécanique ? ➔ N'y a-t-il pas d'énergie résiduelle à dissiper ? ➔ Ai-je vérifié l'impossibilité de remise en service de la machine ? ➔ Puis-je être happé, entrainé par quelque chose ?
Un outil ou une protection inadaptée	➔ Ai-je un outil adapté à ce type de travail ? ➔ Est-il en bon état et a-t-il ses protecteurs ? ➔ Est-ce que ma zone d'intervention est suffisamment éclairée ? ➔ Est-ce que je porte les bons EPI ? Sont-ils en bon état ? Suis-je bien formé à leur utilisation ?
L'électrisation	➔ Puis-je être au contact de pièces nues sous tension ? ➔ L'outillage portatif et les rallonges que j'utilise sont-ils en bon état ? ➔ Ai-je l'habilitation requise pour intervenir ?
La manutention et le transport d'objets	➔ Est-ce que je dois manutentionner des pièces lourdes, glissantes, encombrantes ? ➔ Est-ce que j'ai les bons moyens de manutention ? Par où vais-je passer ?
La chute de hauteur	➔ Suis-je sur un équipement ou une structure stable et sécurisée ? ➔ Est-ce que la hauteur de travail est adéquate pour travailler confortablement et sans risque ? ➔ Suis-je formé à l'utilisation et au port des EPI antichutes ? ➔ Les points d'ancrage sont-ils bien définis et vérifiés ? ➔ Suis-je formé au montage des échafaudages ou à l'utilisation d'une nacelle ou d'une plateforme élévatrice ? Suis-je autorisé à utiliser ces équipements ? ➔ Ai-je vérifié mon matériel ?
L'ensevelissement	➔ Y a-t-il un risque de chute de matière en dessous ou au-dessus de moi ? (trémie, stock de granulats, trou, tranchée…)
La glissade, la chute de plain-pied	➔ Ma zone de travail est-elle propre et bien rangée ? ➔ Par où vais-je passer ? Est-ce que j'utilise le trajet le plus sûr ?
Le contact avec des substances dangereuses	➔ Puis-je être en contact avec des produits chimiques, des matières chaudes, des gaz sous pression, de la vapeur ? ➔ Ai-je les EPI adéquats pour travailler en sécurité au contact de ces substances ?

Conducteur d'animation

Risques Machines

Danger à éviter	Questions à se poser avant d'intervenir
Le feu ou l'explosion	➔ Est-ce que je travaille à proximité de produits inflammables ou explosifs ? (gaz, fuel, huiles, cartons, chiffons souillés, produits chimiques…) ➔ Est-ce que je dispose d'un permis de feu, en cas de travail par point chaud ? ➔ Ai-je les moyens d'extinctions adaptés à disposition immédiate ?

Nota : En cas de doute, faites valider le mode opératoire choisi et l'ERDM par votre responsable.

➔ Bien finaliser le travail

Danger à éviter	Questions à se poser avant d'intervenir
Négliger la fin des travaux	➔ Ai-je bien rangé et nettoyé mon lieu d'intervention ? ➔ Ai-je bien vérifié le bon état de fonctionnement de l'installation ? ➔ Ai-je bien remonté tous les dispositifs de protection (grilles, carters…) et vérifié / testé le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (capteurs, interrupteurs de sécurité, barrière immatérielle, arrêt d'urgence…) ? ➔ Ai-je prévenu mes collègues de la fin de l'intervention et de la remise en fonctionnement ? ➔ Ai-je bien rangé les outils, accessoires utilisés pour mon intervention ?

Exemples illustrant différents phénomènes dangereux d'origine mécanique (non exhaustifs)

Conducteur d'animation

Risques Machines

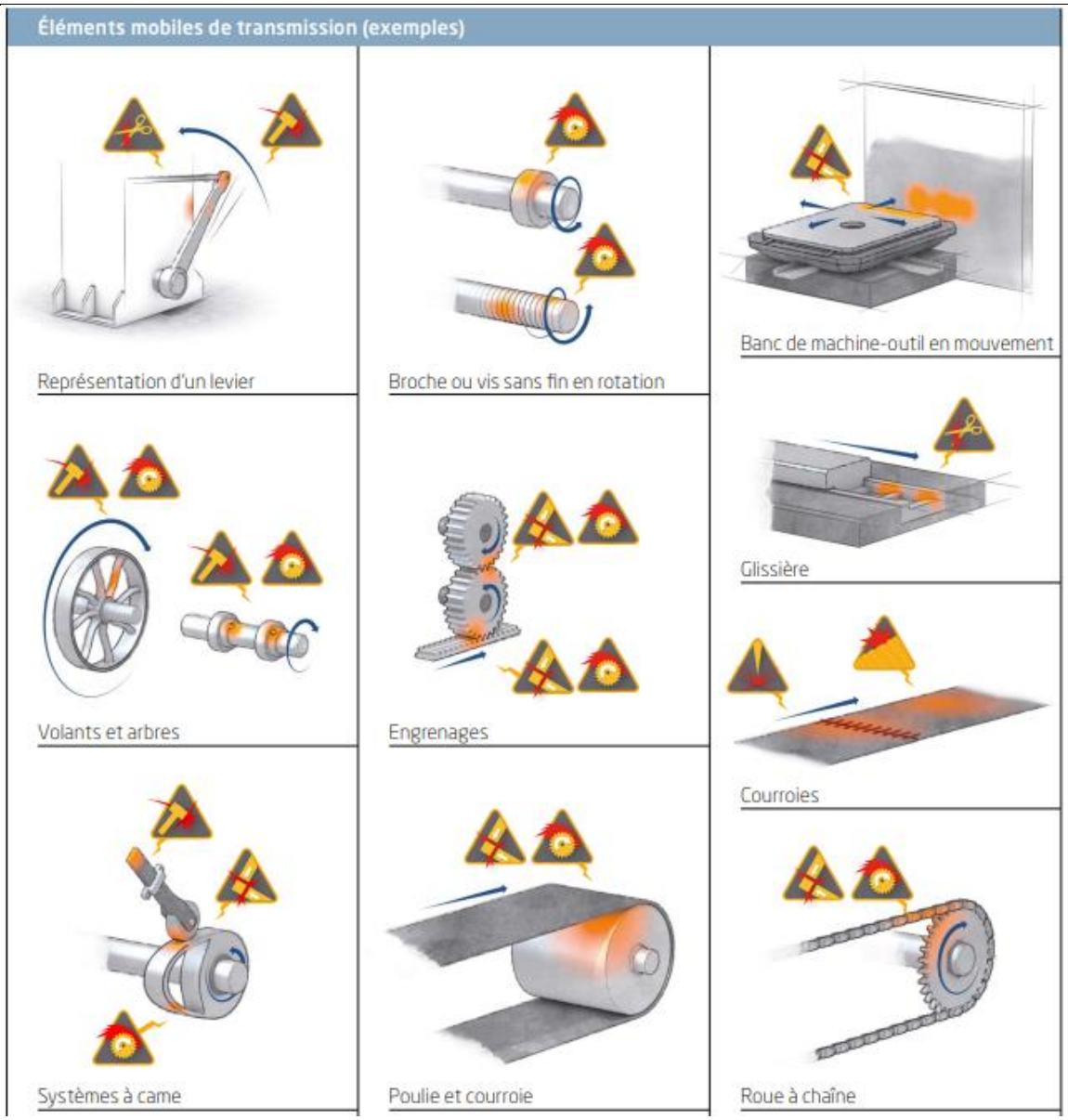

Conducteur d'animation

Risques Machines

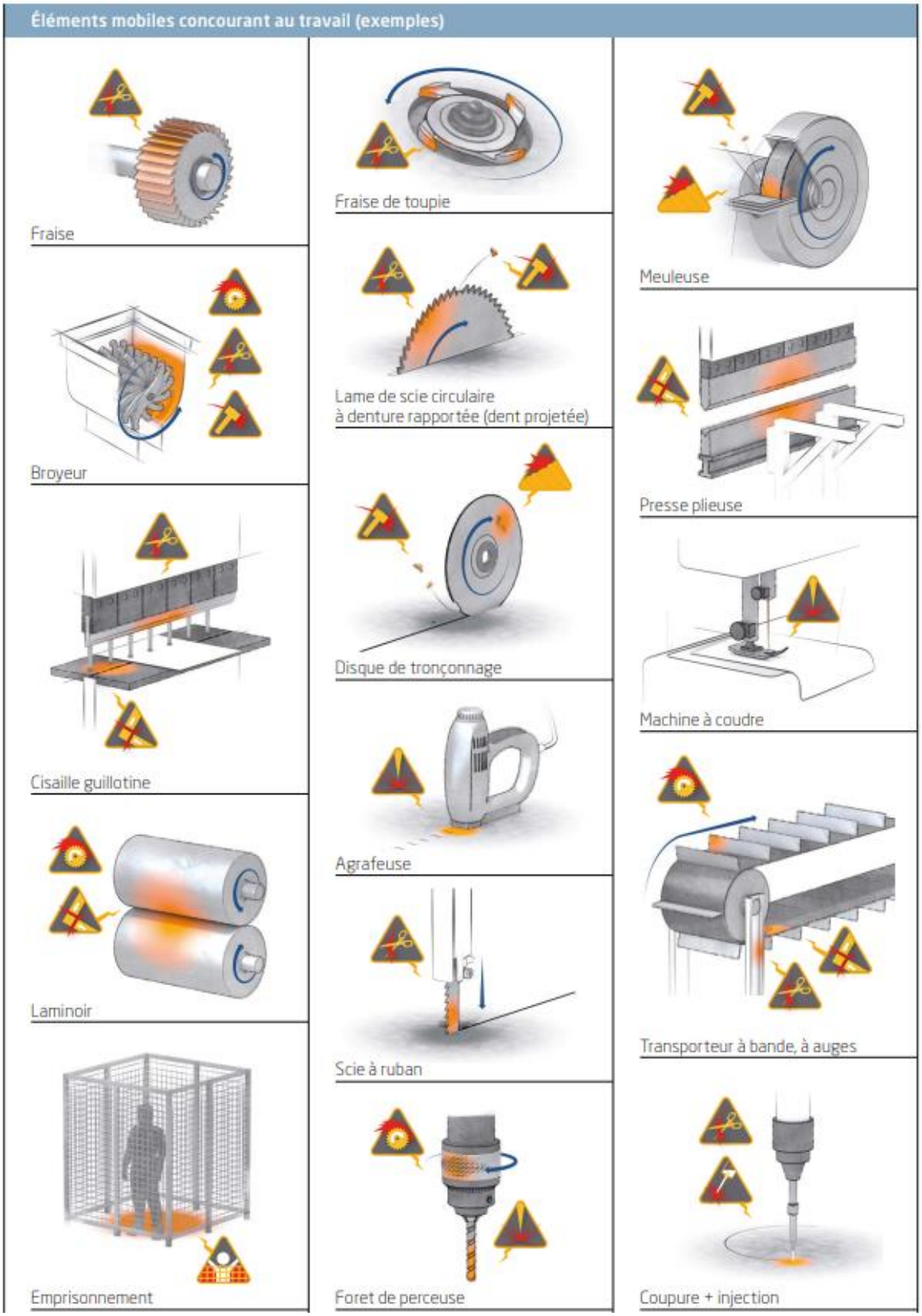

Conducteur d'animation

Risques Machines

Vidéo CERIB – Un accident lors d'une intervention sur une machine	Vidéo CERIB – Un accident impliquant une machine mobile
Vidéo Siemens – Sécurité des machines : comprendre et appliquer	**Vidéo EQIOM – La consignation**

1/4 h SÉCURITÉ

Septembre 2023

Conducteur d'animation

Risques Machines

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Octobre 2023

Conducteur d'animation

Addictions

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.

- Présentez succinctement le calendrier.

Chaque mois il y a :
- **1 thème** (en haut à droite),
- **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
- **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Travail et consommation : Mauvaise combinaison

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Conducteur d'animation

Addictions

Que peut-on voir sur la photo ?

- La représentation des effets d'une personne sous l'emprise de substances psychoactives.
- Elle est représentée comme seule, isolée, détachée du monde qui l'entoure ou du moins une vision perturbée de son environnement
- On peut aussi imaginer qu'il s'agit du point de vue d'une personne sous emprise : **son champ de vision est réduit** ;
- Son champ de vision réduit ne lui permet pas d'**appréhender les dangers** qui l'entourent de manière efficace. De plus, son temps de réaction et ses autres sens sont également susceptibles d'être altérés.

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Bien qu'en forte baisse depuis des années, l'**alcoolisation** de certains salariés reste une préoccupation car cela constitue un facteur aggravant du risque professionnel ;
- Les consommations de **drogues** et de **médicaments psychotropes**, sont venues s'ajouter aux facteurs de risques ;
- Ces comportements entrainent des **problèmes physiques** (diminution de la concentration, absence mentale, perte d'équilibre, troubles visuels...), et des **symptômes d'ordre relationnels et comportementaux** (gestes irresponsables, réactions imprévisibles, agressivité ...) ;
- En cas d'accident grave causé par la prise d'alcool ou de drogues, la **responsabilité sera partagée** entre l'employé et l'employeur ;
- Au-delà des addictions à ces substances psychoactives, il ne faut pas oublier les **addictions au numérique** (téléphone portable, réseaux sociaux…) ;
- Les addictions en chiffres…
  - **19,8%** d'hommes actifs et **8%** de femmes actives ont un usage dangereux de l'alcool, dont **10 ,7%** de femmes cadres
  - **27,5%** d'hommes actifs et **11,5%** de femmes actives connaissent des épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante **au moins 1 fois par mois**
  - **50 000** décès sont dus à l'alcool chaque année
  - **8%** d'hommes actifs et **4%** de femmes actives consomment du cannabis au moins une fois par semaine
  - **27%** des hommes actifs et **23%** des femmes actives fument
  - La tranche des **18-35 ans** est la plus touchée par l'alcool, le tabac et le cannabis
  - **20%** de la population Française âgée de **18 à 44 ans** a déjà consommé en même temps plus de 2 substances psychoactives
  - **10 à 20%** des AT seraient dus directement à l'alcool d'après l'INSERM

Rappeler les règles de l'entreprise en matière de consommation d'alcool.

Ces règles peuvent changer d'une entreprise à une autre, référez-vous au règlement intérieur. Le code du travail tolère la consommation de vin, bière, cidre poiré et hydromel dans les lieux de restauration, certaines entreprises ont mis en place une politique volontariste de zéro alcool.

Voir le « Mémo employeur » pour en savoir davantage.

Conducteur d'animation

Addictions

Comment prévenir les risques liés aux addictions ?

[Commencer par demander des exemples de situations de travail subies ou observées en lien avec les addictions]

Pour plus d'efficacité, rendre la discussion interactive. Exemple d'autre question pour relancer les échanges :

- Comment réagiriez-vous si vous constatiez un collègue qui vous semble en situation d'ébriété ?

Ne banalisez pas leur consommation	La banalisation de la consommation de substances psychoactives sur le lieu de travail peut avoir de graves conséquences pour la **sécurité** et la **santé** des employés, mais aussi sur la **productivité** (motivation, performances, efficacité absentéisme), la **réputation** de l'entreprise et des conséquences **juridiques**. Il est donc essentiel que les employeurs promeuvent un environnement de travail sobre et respectueux de la réglementation pour garantir le bien-être de tous les membres de l'entreprise.
Interdiction de travailler sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants	→ La loi impose à l'employeur d'**empêcher l'introduction ou la distribution de boissons alcooliques**, à l'exception, du vin, de la bière, du cidre, du poiré et de l'hydromel non additionnés d'alcool (***art. R. 4228-21 du Code du Travail***) ; → Par ailleurs, l'employeur se doit d'empêcher d'entrer ou de séjourner toute personne en état d'ivresse (***art. R. 4228-20***) ; → Concernant la consommation de drogues, celle-ci est **interdite** et rend le consommateur / détenteur pénalement responsable possible (**code pénal : art 222-37**) ; → La **responsabilité civile et pénale** de l'employeur est systématiquement engagée lorsqu'un salarié provoque un accident alors qu'il était en état d'ébriété. En effet, comme le précise expressément le code du travail, l'employeur est tenu d'assurer la sécurité et la protection de la santé physique et mentale de ses salariés ; → Raison pour laquelle lorsqu'un salarié consomme drogue ou alcool au travail, l'employeur doit réagir aussi vite que possible en termes de prévention et des **sanctions** sont possibles pour les salariés ne respectant pas les règles précédentes.
Des effets dangereux pour soi et pour les autres	→ Comme sur la route, la prise d'alcool ou de stupéfiants au travail **augmente le risque d'accident**. Le risque d'accidents graves est quasiment **multiplié par 2** sous l'emprise de l'alcool ; → Certains métiers sont particulièrement touchés par ce risque : le transport, la conduite d'engins, le travail en hauteur, le travail sur machines … → Arriver sous l'emprise de l'alcool ou de drogues au travail ou consommer pendant son poste est un comportement irresponsable car **cela met aussi la sécurité de ses collègues en jeu**.

Conducteur d'animation

Addictions

Les effets de l'alcool

- Problèmes **physiques** : diminution de la concentration, perte d'équilibre, troubles visuels ;
- Problèmes **relationnels et comportementaux** : réactions imprévisibles, agressivité ;
- Diminution de la **perception du risque** : comportements irresponsables, sentiment d'invincibilité ;
- Effets **chroniques** : dépression, cirrhose, insuffisance cardiaque, hypertension artérielle, cancers, dénutrition, AVC.

Parmi les autres substances psychoactives que sont le cannabis, la cocaïne et autres drogues, se trouvent les **médicaments psychoactifs**. Il est conseillé à chaque travailleur de signaler à son **médecin traitant** le poste occupé lors de la prescription de médicaments psychotropes. Le **médecin du travail** est aussi à informer car il pourrait juger nécessaire d'**adapter le poste** de travail.

Chacun a son rôle d'alerte

- Si vous constatez qu'un collègue est manifestement sous l'emprise d'alcool ou de drogues, ignorer la situation et ne rien faire n'est jamais la bonne solution ;
- C'est la sécurité de la personne et celle de tous les autres employés qui peut être en jeu ;
- Parlez-en à la personne et si besoin à votre responsable pour qu'une solution soit trouvée (Raccompagnement au domicile, jour de repos, entretien avec le médecin du travail …).

Parlez-en pour ne pas être isolé

- Dans 8 cas sur 10, l'alcoolisme peut être surmonté si l'on est bien accompagné.
- Une personne qui se sent concernée peut prendre rendez-vous avec son supérieur, les RH, le CSE ou le médecin du travail pour envisager un accompagnement sur la durée
- En parler est toujours le premier pas vers la solution. Des sites communautaires existent
  - Ecoute alcool : 0 811 91 30 30
  - Alcool info service : 0 980 980 930 / *www.alcool-info-service.fr*
  - Drogues info service : 0 800 23 13 13 / *www.drogues-info-service.fr*
  - Ecoute cannabis : 0 811 91 20 20
  - Tabac info service : 39 89 / *www.tabac-info-service.fr*
  - Addict'aide : *www.addictaide.fr*

Conducteur d'animation

Addictions

Vidéo – prévention des addictions : rôle du Service de santé au travail (Présance)	Vidéo INRS : Les pots en entreprise
Vidéo – Les addictions (Psycare)	**Vidéo – Les effets de l'alcool sur la santé (Prevedia)**

1/4 h SÉCURITÉ

Octobre 2023

Conducteur d'animation

Addictions

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Novembre 2023

Conducteur d'animation

Ordre, Rangement, Propreté

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

Postes de travail rangés, dangers écartés

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.

Chaque mois il y a :

- **1 thème** (en haut à droite),
- **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
- **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Conducteur d'animation

Ordre, Rangement, Propreté

Que peut-on voir sur la photo ?

- Un salarié en train de se saisir d'une clé plate sur un panneau porte-outils
- Chaque outil est à sa place et chaque emplacement est matérialisé afin que le rangement défini perdure dans le temps
- Les outils manquants sont identifiables très rapidement

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Des outils éparpillés, des débris de béton et de ferraille jonchant le sol, des planches de coffrage, des huiles, des chevrons, des accessoires... Sans vigilance, les postes de travail peuvent rapidement devenir encombrés. Un poste de travail encombré et/ou sale présente plusieurs risques :
  - **Sécurité** : risque de chute de plain-pied causée par des obstacles ou éléments glissants au sol. De plus, les travailleurs peuvent être amenés à se pencher régulièrement pour ramasser des outils, favorisant la survenue de TMS
  - **Conditions de travail& Productivité** : Désorganisation, frustration, perte de temps à chercher les outils et matériel, précipitation pour rattraper le retard, usure prématurée des machines. De plus, un environnement de travail désordonné affecte le moral et la satisfaction des employés
  - **Qualité** : augmentation des risques d'erreurs lors des assemblages
- Trop souvent sous-estimées, les chutes de plain-pied (trébuchements, glissades, chutes dans un escalier …) représentent une part significative des accidents de travail :
  - **13% des accidents** avec arrêt d'au moins 4 jours dans l'industrie du béton en 2022
- Une zone de travail bien rangée et propre est nettement plus agréable visuellement et professionnellement qu'une zone de travail où il faut constamment faire attention où l'on met ses pieds.
- **L'image de l'entreprise** renvoyée par l'état de rangement/propreté peut être négative lors de visites de clients, partenaires, fournisseurs, assureurs… et de potentielles futures recrues !

Détaillez un accident / incident survenu dans l'entreprise liés à une chute de plain-pied par exemple causée par un manque d'ordre, de rangement ou de propreté.

Ordre, Rangement, Propreté

Comment prévenir les risques liés au rangement & Propreté ?

[Pour plus d'efficacité, rendre la discussion interactive. Exemples d'autres questions pour relancer les échanges :

- Qu'est ce qui peut entrainer une chute de plain-pied ? Dans quelles conditions cela peut-il être grave ?
- Qu'est ce qui définit selon vous un poste bien rangé ?
- En tant que client, quelle est votre réaction lorsque vous entrez dans un magasin en désordre ou sale ?
- Selon vous, quelles zones nécessitent d'être mieux rangées, balisées ou réparées sur votre site ?

Gardez votre poste de travail ordonné. Rangez dans des zones identifiées et accessibles	➔ Rangez votre propre poste, c'est aussi pour votre confort : éliminez ce qui est inutile, qui ne sert plus ➔ **Définissez des lieux de rangement** pour les outils utilisés à votre poste de travail. L'étiquetage / la matérialisation des emplacements permet de systématiser le rangement. Cela est d'autant plus utile dans le cas de travail en équipes successives ➔ Rangez les outils à leur emplacement habituel après leur utilisation et nettoyez-les si besoin ➔ Il ne faut pas oublier qu'un outil rangé à sa place est retrouvé plus facilement, ce qui occasionne moins de stress ou d'énervement et donc **moins d'accidents**. Rangez les matériels et matériaux lourds en tenant compte de la résistance du support. Exemple du cas de charges lourdes sur racks de stockage : se référer à la plaque de charge.

Gardez le sol dégagé	➔ Un sol encombré augmente le **risque de chute !** Rangez au fur et à mesure ce qui peut l'encombrer : tuyaux, planches, chevrons, outils, déchets, chutes d'armatures, … ➔ De manière générale, cherchez toujours à régler le problème **à la source**. Par exemple, repérez et réduisez les sources de déchets récurrents (tapis béton, gravats, fuite ou accumulation d'huile, rebuts…) et mettez en place des récipients (bennes, bac de rétention…) pouvant récupérer ces déchets au plus près. Ces récipients doivent pouvoir être manutentionnés facilement (par transpalette, chariot, sur roulettes, avec poignées…) ➔ Demandez des bennes ou récipients pour l'évacuation des déchets ou fur et à mesure si votre poste de travail n'en est pas pourvu. Respectez les consignes de tri ➔ Ce qui est posé au sol (outils, chaines, EPI …) ne peut-il pas être posé à hauteur (desserte, chariot, étagère, rack…) au plus près du poste de travail ? Cela concoure à la **prévention des TMS** ➔ Revoir la tension, le centrage des tapis et l'étanchéité des convoyeurs à béton, pour éviter le débordement et la chute de matériaux au sol

1/4 h SÉCURITÉ

Novembre 2023

Conducteur d'animation

Ordre, Rangement, Propreté

N'encombrez pas les voies de circulation et escaliers	➔ Les **voies de circulation** ne doivent pas être encombrées. N'y stockez pas du matériel ou des produits ➔ Risque de chute de plain-pied mais aussi de collision avec les chariots ➔ Pour des raisons évidentes de sécurité, les extincteurs, RIA, boutons d'arrêt d'urgence, poteaux incendie … doivent toujours être **accessibles et visibles** ➔ L'encombrement des sorties de secours peut être dramatique en cas de besoin Les escaliers doivent toujours être à **100% dégagés**. Les caillebotis doivent être propres et fixés à leur plateforme

Balisez et signalez les dangers	➔ Si vous ne pouvez pas l'éliminer immédiatement, **signalez-le(s) danger(s)** par de la rubalise ou des cônes de chantier et informez vos collègues. C'est la première mesure nécessaire et obligatoire pour avertir immédiatement d'un danger ➔ Cependant, sur le long terme, cette solution n'est pas suffisante pour éviter l'accident. Votre rôle est de faire **remonter le risque** et potentiellement de contribuer à sa résolution.

Garder son poste de travail rangé et propre fait partie du travail	➔ Le rangement et le nettoyage du poste font **partie intégrante du travail** de chacun, au même titre que la production ➔ Ranger, c'est aussi une marque de **respect** pour les collègues qui vont prendre la relève. C'est bien plus agréable si chacun fait sa part ➔ Cela préserve votre environnement de travail et garde en bon état les équipements ➔ Vous pouvez faire des propositions pour mieux ranger vos équipements (supports, armoire, racks, enrouleurs …)

Vidéo PREVEDIA – chutes de plain-pied	Affiche INRS – A877 – N'encombrons pas les sols	Affiche OPPBTP – Balayer, nettoyer, c'est une chute évitée

1/4 h SÉCURITÉ

Novembre 2023

Conducteur d'animation

Ordre, Rangement, Propreté

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

1/4 h SÉCURITÉ

Décembre 2023

Conducteur d'animation

Risques psychosociaux

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

On peut tous être concernés

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.

Chaque mois il y a :

- **1 thème** (en haut à droite),
- **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
- **Quelques notions clés** pour éviter les risques.

- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Risques psychosociaux

Que peut-on voir sur la photo ?

- Un groupe de salariés en train de communiquer
- Une personne au premier plan qui semble ne pas être intégrée à la conversation, au groupe

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

Dans le monde…

- **12 milliards** de journées de travail sont perdues chaque année à cause de la **dépression** et du **stress**
- **L'OMS estime à 1000 milliards d'euros la perte économique mondiale** liée à **l'anxiété** et à la **dépression**.
- **50 %** du coût sociétal lié aux maladies mentales sont dus à des coûts indirects tels que la **baisse de productivité**

En France…

- **45 %** des actifs déclarent devoir toujours ou souvent **se dépêcher**
- **30 %** disent avoir subi au moins 1 **comportement hostile** dans le cadre de leur travail dans les 12 derniers mois
- **27 %** déclarent devoir **cacher leurs émotions** et faire semblant d'être de bonne humeur
- **9 %** disent devoir faire des choses qu'ils **désapprouvent** dans leur travail
- **20 %** craignent de **perdre leur emploi**

Un impact énorme…

Pour les salariés…

Epuisement professionnel
Maladies cardiovasculaires
TMS
Dépressions
Suicide

Et pour les entreprises !

Absentéisme
Turnover
Baisse de productivité
Démotivation des équipes
Atteinte à l'image de l'entreprise

Risques psychosociaux

Comment prévenir les risques liés au risques psychosociaux ?

Tous les secteurs sont concernés par les RPS	**Quels secteurs sont concernés ?** **Tous les secteurs sont concernés** et l'industrie du béton ne fait pas exception d'autant plus que les conditions de travail y sont plus difficiles que dans nombre d'autres secteurs : **Ambiances bruyantes**, **cadences** parfois importantes, un secteur globalement en **sous-effectif**, une **accidentologie** importante, que de facteurs favorisant l'apparition de RPS **Quels salariés sont concernés ?** Quel que soit sa position hiérarchique, son âge, son sexe, son poste, **tout salarié peut être exposé**

Combattre les idées reçues	• ***Les risques psychosociaux, ce n'est pas si grave*** **Faux** ! Impact sur la **santé mentale**, **coûts** économiques pour l'entreprise, **performances** professionnelles, **engagement** des salariés, **image** de l'entreprise… autant de conséquences importantes pour toutes les entreprises • ***Un peu de stress, c'est motivant*** **Faux !** ne pas confondre motivation et stress. Lors d'un stress aigu occasionnel, l'organisme reprend peu après son fonctionnement normal. Lorsque les situations de stress sont répétées, on parle de **stress chronique**. Cela devient un stress néfaste pour le salarié • ***Le stress, ça fait partie du métier*** **Faux !** Le stress ne doit pas devenir une **norme** ou une **fatalité**, quel que soit le métier concerné • ***Le stress, c'est toujours la faute du chef*** **Faux !** La communication et bien souvent son absence est l'élément déclencheur de stress, or **la communication doit se faire dans les 2 sens**. Afin de résoudre ou d'anticiper des problématiques pouvant engendrer des situations de stress, il convient de communiquer efficacement

Risques psychosociaux

- *Ne pas en parler évite les problèmes*

Faux ! Le code du travail oblige l'employeur à **évaluer l'ensemble des risques** des salariés et appliquer les mesures visant à **préserver la santé physique et mentale** des salariés *[articles L 4121-1 et L 4121-2].*

- *Dire que l'on ne va pas bien est signe de faiblesse*

Faux ! Surcharge de travail, objectifs non atteints, relations compliquées avec sa hiérarchie, cela peut toucher tout le monde. Tout salarié possède une limite de charge émotionnelle

Au besoin, parlez-en à votre référent.e santé-sécurité

Le rôle principal du/de la référent.e santé-sécurité est de mettre en œuvre la **démarche de prévention des risques professionnels** de l'entreprise.

C'est une personne formée et donc compétente pour :

- **Analyser** des situations de travail
- Proposer des **améliorations** liées aux conditions de travail
- Orienter si nécessaire vers d'autres acteurs internes ou externes, notamment :
  - **Comité Social et Economique**
  - **Direction des Ressources Humaines**
  - **Médecin du travail**
  - **Assistants sociaux**

1/4 h SÉCURITÉ

Décembre 2023

Conducteur d'animation

Risques psychosociaux

Cliquez sur les vidéos pour y accéder

Santé & Travail épisode 5 : Risques Psychosociaux	PREVENSTUFF : Burn out / Stress au travail

CARSAT Centre-Ouest : RPS : De quoi parle-t-on ?	CARSAT Centre-Ouest : RPS : Comment fait-on ?

1/4 h SÉCURITÉ

Décembre 2023

Conducteur d'animation

Risques psychosociaux

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?